



# apeli

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES  
DU LYCÉE INTERNATIONAL  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

## *GUIDE DE RENTRÉE*

### 2025-26



Lycée International  
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE

Guide édité & offert par l'APÉLI, l'Association des Parents d'Élèves du Lycée International.  
TOUT SAVOIR SUR LE LYCÉE INTERNATIONAL : CONTACTS, VIE PRATIQUE, VIE SCOLAIRE,  
DIRECTION, ASSOCIATIONS, SECTIONS



\*Immobilier International

Hôtels particuliers, maisons &  
appartements familiaux dans votre quartier



VENTE  
LOCATION  
NUÉ-PROPRIÉTÉ

**CHRISTIE'S**  
INTERNATIONAL REAL ESTATE™

29 AGENCES  
WWW.DANIELFEAU.COM



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES  
DU LYCÉE INTERNATIONAL  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



### Sommaire

<b>INFORMATIONS</b>	<b>3 à 7</b>
<b>L'APELI</b>	<b>9 à 18</b>
<b>VIE PRATIQUE</b>	<b>19 à 31</b>
<b>VIE SCOLAIRE</b>	<b>32 à 33</b>
<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>35 à 50</b>
<b>PERISCOLAIRE</b>	<b>51</b>
<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>54 à 61</b>
<b>SECTIONS</b>	<b>63 à 86</b>

#### APELI - Lycée International

2 bis rue du Fer à Cheval • 78100 Saint-Germain-en-laye  
[www.apeli.org](http://www.apeli.org)

Responsable publication : APELI  
Photos de la couverture et des sections : © Pedro Lombardi  
Mise en page : Adrien Héraud pour BRO'Z STUDIO - JUIN 2025  
Textes et images : APELI & envato elements  
Copyright © 2025 APELI



## Multipliez vos chances d'accéder à une grande école de management international

### 1 SEUL CONCOURS POUR 17 GRANDES ÉCOLES :

- ✓ 10 programmes post-bac en 4 ans
- ✓ 11 programmes post-bac en 5 ans



Suivez-vous sur nos réseaux sociaux :



## Mot du Proviseur



Madame, Monsieur, chers élèves,  
C'est un très grand plaisir de débiter une nouvelle année au Lycée International de Saint-Germain-en-Laye. Chacune d'elles nous apporte son lot de nouveautés et la qualité des nombreux projets, voyages, dispositifs et concours auxquels nous participons. Le Lycée Inter possède un caractère exceptionnel par la richesse de ses sections internationales, par la diversité de ses élèves ainsi que par la qualité des formations qui y sont dispensées. Que vous soyez déjà élèves ou parents d'élèves depuis plusieurs années ou que vous découvriez l'établissement à la rentrée, je ne doute pas que vous soyez emportés par l'énergie présente. Vous pouvez compter sur mon engagement constant et ma disponibilité pour faire vivre cette énergie, pour accompagner chacun à la recherche de l'excellence tout en garantissant un climat scolaire serein et propice à l'épanouissement. Vous savez l'importance de mener à bien sa scolarité, depuis le premier degré et les apprentissages fondamentaux jusqu'à l'étape de

Parcoursup en passant par les années collège. Ce chemin peut sembler long et semé d'embûches, parfois génératrices de stress. Je connais la qualité des équipes du lycée et sais que tout sera fait pour mener chacun d'entre vous à la réussite et vous permettre d'atteindre vos objectifs. L'une des spécificités du Lycée International est la place qu'il donne aux parents d'élèves. La notion de coéducation trouve ici tout son sens, dans le respect des prérogatives respectives. Le lycée ne peut fonctionner sans les familles, sans leur implication dans les différents événements mais aussi dans les différentes associations. Je compte sur vous pour que chacun s'inscrive dans cette tradition.

Nous poursuivrons avec L'APELI le travail de grande qualité mis en place.

Je vous souhaite une excellente année scolaire.

**Philippe Bonneville** - M. le Proviseur  
[philippe.bonneville@ac-versailles.fr](mailto:philippe.bonneville@ac-versailles.fr)

## Mot de la Présidente



Bienvenue aux nouvelles familles ! Et belle rentrée à tous !  
Vous rejoignez un établissement unique en son genre, une véritable communauté internationale composée de 14 sections, toutes unies par l'enseignement du tronc commun en français. L'APELI (Association des Parents d'Élèves du Lycée International) est là pour représenter votre voix. Avec un réseau de 220 parents d'élèves correspondants engagés, nous assurons une présence dans chaque classe, de la maternelle à la terminale. Cette année, grâce à l'engagement de plus de 270 bénévoles et au soutien précieux de l'administration, nous avons pu réaliser des projets ambitieux : le Carrefour des Études et des Métiers (CEM), la Journée d'Accueil (JAC), ainsi que la cérémonie de remise de diplômes qui a réuni plus de 1700 personnes. Pour nos petits nouveaux en CP, nous organisons depuis trois

ans la Fête de bienvenue, et pour marquer la fin du collège, nous avons le Bal des troisièmes. Chaque année, de nouveaux projets émergent, comme StageConnect, une plateforme qui aide nos jeunes à trouver des stages d'observation. Pour découvrir davantage le Lycée International, son personnel, et les associations qui participent à sa richesse, je vous invite à explorer nos pages. N'hésitez pas à rejoindre l'APELI, le Club International ou l'association de votre section, selon vos disponibilités. Chacune de ces organisations offre aux parents l'opportunité de contribuer à la création d'un cadre éducatif harmonieux et bienveillant. Ensemble, faisons de nos enfants des ambassadeurs de diversité, de tolérance et d'ouverture.

Belle rentrée à tous !

**Gebsy Villarroel** - Présidente APELI  
[presidence@apeli.org](mailto:presidence@apeli.org)

## Contacts



› **Proviseur** : M. Philippe Bonneville  
**Secrétariat de direction** :  
 Mme Sandrine Guiraud 01 39 10 94 94  
 M. Eric Dubois 01 39 10 94 41

› **Provisseuse adjointe** :  
 Mme Stéphanie Thieyre  
**Secrétariat scolarité lycée** :  
 M. Stéphane Deschamps 01 39 10 94 4  
 Mme Alix Vielpeau 01 39 10 94 55

› **Principale adjointe** : Mme Nelly Loussert  
**Secrétariat scolarité collège** :  
 Mme Catherine Nondin 01 39 10 94 65

› **Directrice de l'école primaire** :  
 Mme Cécile Gagneur 01 39 10 94 82  
**Secrétariat du primaire** :  
 Mme Laura Deleu 01 39 10 94 81

› **Conseillers Principaux d'Éducation (CPE)** :  
 CPE niveau 2nd + 1ere 01 39 10 94 49  
 CPE Term + 1ere 01 39 10 94 47

› **Secrétaire Général** : M. Benoît Cheminal  
**Secrétariat** : 01 39 10 94 62/63/64



**Section allemande** : 06 43 67 34 71

**Section américaine** : 01 34 51 74 85

**Section britannique** : 07 57 07 23 58

**Section chinoise** : 01 39 10 94 57

**Section danoise** : 06 18 43 02 97

**Section espagnole** : 01 30 61 44 71

**Section italienne** : 01 30 61 90 75

**Section japonaise** : 01 39 10 94 75  
 09 54 14 36 62

**Section néerlandaise** : 01 34 51 13 31

**Section norvégienne** : 07 77 96 20 61

**Section polonaise** : 06 52 69 10 80

**Section portugaise** : 01 34 51 53 57

**Section russe** : 01 39 10 94 71

**Section suédoise** : 06 40 48 08 42



› **Infirmière** : 01 39 10 94 85  
 › **Contrôle médical** : 01 39 10 94 86  
 › **PsyEn** : En attente de nomination



**APELI** : [contact@apeli.org](mailto:contact@apeli.org)

# CENTURY 21.



1<sup>er</sup> réseau mondial d'agences  
 immobilières, présent dans 86 pays.

Proche de vous, partout dans le monde.



## CENTURY 21.

Cité Royale

50, rue de Paris  
 78100 Saint-Germain-en-Laye  
[citeroyale@century21.fr](mailto:citeroyale@century21.fr)  
 01 80 83 97 80







# More than Hospitality

BACHELOR IN INTERNATIONAL HOSPITALITY MANAGEMENT

- Débute Février et Septembre 2026
- 4 années avec 2 stages de 6 mois
- Projet de consulting encadré
- Campus en Suisse et à Singapour
- Réseau international puissant



## CONTACT

**Elisabeth Villette**  
Recrutement & Admissions  
elisabeth.villette@ehl.ch

→ [ehl.edu/bachelor](https://ehl.edu/bachelor)

## L'APELI

### Association des Parents d'Élèves du Lycée International

#### Qui sommes-nous ?

L'APELI est l'Association qui représente officiellement tous les parents d'élèves au sein du Lycée International (membres élus aux élections nationales). Elle assure les liens entre parents, l'administration du lycée et les équipes pédagogiques. Indépendante de tout organisme politique ou religieux, elle vous accompagne quelle que soit votre section nationale au Lycée, de la Maternelle jusqu'au Lycée.

#### L'APELI vous informe via

- Le Guide de rentrée
- Son site internet [www.apeli.org](http://www.apeli.org)
- Les Parents d'Elèves Correspondants (PECs) de classe
- La e-newsletter bimestrielle

Notre site [apeli.org](http://apeli.org) est dédié à la vie du Lycée et de l'association des parents de toutes les sections. L'APELI est à votre écoute et essaie de répondre au mieux aux questions concernant la scolarité de vos enfants.

#### Les événements organisés par l'APELI

**La Journée d'Accueil (JAC)** a lieu chaque année quelques jours avant la rentrée de septembre. Nouveaux et anciens parents trouvent des informations sur les transports scolaires, le fonctionnement du Lycée International, le covoiturage et les autres associations de l'établissement.

**Le Carrefour des Études et des Métiers (CEM)** a pour but de renseigner les élèves de 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et terminale et leurs parents sur les études supérieures en France et à l'étranger ; la partie "Métiers" est organisée avec le concours des parents d'élèves qui exposent et décrivent leur métier. Durant le CEM, l'APELI organise également des conférences adressées aux parents et aux élèves portant sur des sujets variés, comme par exemple « Partir étudier en Angleterre, au Canada, aux États-Unis, aux Pays-Bas », « les Écoles de Commerce », « les

Écoles d'Ingénieurs », etc. Ce forum est tenu en janvier, sur 2 week-ends.

#### La cérémonie de remise des diplômes du Baccalauréat

En présence de leur famille, des professeurs, des administrateurs du Lycée et de nombreux officiels, les lauréats bacheliers reçoivent l'attestation de fin d'études au cours d'une cérémonie haute en couleurs et en émotions. Cet événement a lieu début juillet juste après la publication officielle des résultats du Bac.

**Les Conférences**, qui font appel à des intervenants spécialistes, portent par exemple sur l'éducation, l'adolescence, les questions de société et s'adressent à tous les parents avec priorité pour nos adhérents en cas de places limitées.

#### Les événements sponsorisés par l'APELI

L'APELI sponsorise tout au long de l'année des événements dans le cadre scolaire ou extra-scolaire grâce aux fonds collectés via les adhésions des familles :

• **Les Ateliers « Fresque du Climat »** destinés aux élèves de 3<sup>e</sup> dans le cadre d'un programme de sensibilisation aux grands enjeux du climat et financés intégralement par l'APELI. La Fresque du Climat est un atelier scientifique basé sur 42 cartes issues des rapports du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). Pendant 3 heures, des groupes d'élèves collaborent pour comprendre la situation, décryptent les informations, se font une opinion. Les animateurs sont internes à notre établissement (issus de la communauté des enseignants et des parents) et ont été formés en **2023** pour animer les ateliers.

• **La Boum des CM2** pour marquer la fin du cycle primaire et qui se déroule traditionnellement dans des espaces de jeux. Cette fête est



NEPTUNE

## Timeless British Interiors for Your French Home

For over 10 years, we've been bringing elegant British design to homes across France. From kitchens to interiors, we offer expert design, delivery, and installation, all tailored to your space.

Visit our NEPTUNE FLAGSHIP STORE :

Neptune Paris Ouest – 8 place de l'Eglise

78640 Neauphle-le-Château

or Neptune Paris Centre – 12 rue d'Uzès 75002 Paris

Get in touch: +33 (0)1 40 28 90 56 [paris@neptune.com](mailto:paris@neptune.com)

Virtual visit of  
our store:



[neptune.com](http://neptune.com)

organisée fin juin ou début juillet, après la classe, en fin d'après-midi.

- **La Fête des 3<sup>es</sup>** pour marquer la fin du cycle collège: une soirée dansante, à laquelle tous les élèves de 3<sup>e</sup> sont conviés, est organisée fin juin dans un lieu adapté, privatisé et décoré pour l'occasion, sous la supervision de parents bénévoles.

- **La Bienvenue au CP** pour tous les CP internes, organisée dans un parc de jeux pour enfants privatisé pour l'occasion, début septembre pour permettre aux élèves de se découvrir par le jeu et aux parents de passer un moment convivial autour d'un café.

L'APELI soutient également les journées internationales organisées par la Maison Des Lycéens tout au long de l'année et qui font rayonner au sein du Lycée le temps d'une journée la culture de leur section nationale.

### L'APELI : son fonctionnement, ses instances

L'association est ouverte à tous les parents d'élèves des classes de Maternelle jusqu'aux classes de Terminale y compris les parents des élèves externalisés et des collèges partenaires faisant partie des sections nationales.

Tous les membres dirigeants sont des parents d'élèves bénévoles.

L'association comporte deux instances : **le Comité et le Bureau.**

**Le Comité** est composé de 24 membres élus pour deux ans par l'Assemblée Générale, d'un représentant de chacune des sections, d'un représentant des anciens élèves et des représentants des collèges partenaires.

**Le Bureau** comporte au minimum un président, un secrétaire général et un trésorier.

## Élections et représentations des Parents

### dans les Instances officielles de l'Établissement

Au Lycée International, il existe deux Conseils d'Administration : celui du Collège/Primaire et celui du Lycée. Ces deux conseils se réunissent conjointement mais sont appelés à voter séparément les délibérations. Chaque conseil est composé d'administrateurs et de représentants élus : parents, enseignants, personnel et élèves.

7 parents d'élèves élus siègent au CA du Collège/Primaire et 5 au CA du Lycée.

Traditionnellement, les élections des parents se tiennent en octobre. Les deux parents de chaque élève ont le droit de vote.

Les parents élus sont les porte-paroles de tous les parents, toutes sections confondues, et sont des partenaires à part entière dans les décisions prises par l'établissement en ce qui concerne le règlement intérieur, le projet d'établissement, le budget,

les comptes financiers... Les parents élus, tout comme l'administration et les représentants des enseignants et des élèves sont aussi présents dans les autres instances de l'établissement : Commission permanente (qui a pour objectif de préparer les Conseils d'Administration), Commission éducative, Conseil de discipline, Conseil de la Vie Lycéenne (CVL qui organise le Carnaval, la Journée des Terminales, des projets humanitaires...), Conseil de la Vie Collégienne (CVC), Commission d'appel d'offres, Conseil de classe, Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), Commission Restauration et Service aux usagers, Commission Hygiène et Sécurité. (voir le détail de chacune de ces instances en page 15).

Le proviseur de l'établissement, ou ses adjoints, préside chacune des instances.



Promotion Bacheliers 2024

## Participation des parents à la vie du Lycée International

La spécificité et la richesse du Lycée International tiennent à de nombreux atouts, dont un élément essentiel est le partage des cultures et des expériences au sein d'associations aux vocations complémentaires, toutes au service des enfants en bonne collaboration avec l'Administration de l'établissement.

De nombreuses options sont ouvertes pour les parents qui veulent contribuer aux actions entreprises pour le bien-être des enfants, pour favoriser leur ouverture d'esprit et pour participer à la vie de la communauté.

Selon vos goûts, vos talents, vos désirs, vous pouvez rejoindre l'APELI, le FSE, le Club International ou l'association de votre propre section.

L'APELI, notre association, permet de rencontrer des parents de toutes les sections, d'être utile dans de nombreux domaines en participant à un travail d'équipe motivant.

Notre association organise des événements tout au long de l'année. L'APELI est donc en re-

cherche perpétuelle de volontaires pour assurer des fonctions diverses :

- Être PEC (Parent d'Élève Correspondant), c'est-à-dire représenter les parents lors des Conseils de classe et auprès des équipes pédagogiques.
- Prendre des responsabilités au sein du Comité (représentant de votre section, responsable de projets...), devenir membre du Bureau.
- Participer aux différents projets APELI.

Chacun peut y apporter sa contribution selon ses disponibilités et ses centres d'intérêt.

Rejoignez-nous,  
notre association  
a besoin de **VOUS !**

> [contact@apeli.org](mailto:contact@apeli.org)



Faites de vos travaux

une expérience positive !



**Tipi Expertise propose aux particuliers un service de courtage en travaux de rénovation.**

Nous sélectionnons pour vous des artisans locaux de qualité et fiables, qui assureront l'ensemble de vos travaux de rénovation. Grâce à ces partenaires avec qui nous travaillons depuis des années, nous vous construisons un projet de rénovation complet, au meilleur rapport qualité/prix et sans stress.

Notre équipe d'experts, basée dans l'Ouest parisien, possède une connaissance approfondie de la région et travaille avec un vaste réseau d'entreprises éprouvées. Nous couvrons tous les corps d'état de la maison, ainsi que des extérieurs.

**Notre mission : Faire de vos travaux une expérience positive !**



**Tipi Expertise offers a renovation brokerage service for individuals.**

We select quality, reliable, local contractors to carry out all your renovation work. Thanks to these partners, with whom we've been working for years, we can build you a complete quality renovation project, that's both cost-effective and stress-free.

Our team of bilingual experts, based in the west of Paris, has in-depth knowledge of the region and works with a vast network of tried-and-tested companies. We cover all building trades, both inside and outside the home.

**Our mission: A job well done!**

A job  
well done!



01 85 40 09 78



[contact@tipi-expertise.fr](mailto:contact@tipi-expertise.fr)



Z.A. La Briqueterie - 78810 Feucherolles



Google  
★★★★★  
Avis clients

## PEC - Parent d'Élève Correspondant

Le Lycée International est un établissement scolaire français unique par sa richesse multiculturelle et sa double structure sections nationales et administration française. Pour fonctionner au mieux dans ce double système d'enseignement, l'APELI rassemble des parents de toutes sections s'impliquant et collaborant avec l'Administration, le corps professoral et les sections nationales.

Les PEC assurent le lien entre l'APELI, les parents, les élèves, l'Administration et les professeurs.

**Tous les PEC doivent être adhérents à l'APELI.**

### Les PEC de l'Ecole Primaire

Les PEC de classe sont des parents bénévoles dont le rôle essentiel est de faire circuler l'information et de contribuer au travail d'équipe entre les parents, les enseignants et l'Administration.

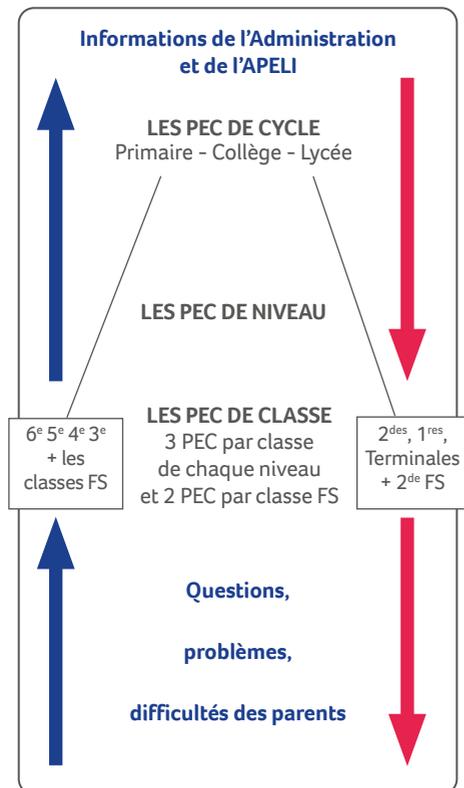
Leur travail dépend des besoins exprimés par chaque enseignant (trouver des parents accompagnateurs lors des sorties, organiser des

ateliers et des fêtes de classe... ). Ils collaborent aux actions mises en place par l'APELI. Ils participent à l'organisation d'événements concernant plusieurs classes voire toute l'école, comme la semaine du goût, les ateliers de Noël. Les PEC collaborent également au niveau de la bibliothèque.

Deux ou trois PEC sont nommés par classe. Un PEC de Niveau coordonne chaque niveau d'enseignement. Un PEC de Cycle coordonne et anime tous les niveaux et synthétise les préoccupations de toute l'école primaire. Les PEC de Niveau et de Cycle se réunissent deux à trois fois par an avec la Directrice pour faire le bilan de la vie scolaire. L'ensemble des PEC se réunissent avec elle au début et à la fin de l'année scolaire afin d'échanger et de faire un point sur les divers thèmes importants de l'année scolaire.



Le forum étudiant Carrefour des Études et Métiers



- Représentent tous les parents au Conseil de classe et rédigent le compte rendu qu'ils transmettent à l'Administration du Lycée pour diffusion à tous les parents de la classe via l'ENT.

- Se réunissent et échangent régulièrement avec leur PEC de Niveau.

- Rencontrent le Principal Adjoint (Collège) ou le Proviseur Adjoint (Lycée) et les CPE (Conseillers Principaux d'Education) une à deux fois par an.

### Les PEC de Niveau

- Animent et informent l'équipe de PEC de classe et résolvent les problèmes en collaboration avec leur PEC de Cycle

- Rencontrent le Principal Adjoint ou le Proviseur Adjoint avec le PEC de Cycle quand cela est nécessaire

- Organisent une réunion avec les PEC de Classe et le PEC de Cycle en début d'année scolaire

### Les PEC de Cycle du Collège et du Lycée

Ils se tiennent informés de la vie scolaire, animent, coordonnent et informent les PEC de Niveau et synthétisent les problèmes des classes. Ils s'assurent de leur communication à l'Administration. Ils sont les porte-paroles des parents auprès de l'Administration et de l'APELI et réciproquement. Leur travail consiste à :

- Être régulièrement en contact avec les PEC de Niveau et tous les PEC de Classe

- Se réunir avec le Principal Adjoint ou le Proviseur Adjoint et les PEC de Niveau si nécessaire

- Organiser une réunion avec les PEC, les CPE et le Proviseur Adjoint / Principal Adjoint une à deux fois par an

Les PEC jouent un rôle de relais d'information entre les parents, l'Administration et les professeurs. Ils représentent les parents lors des Conseils de classe. Ils identifient et traitent les problèmes de la classe en collaboration avec les PEC de Niveau et de Cycle. Ils aident et orientent les parents dans leurs préoccupations.

### Les PEC de classe Collège et Lycée

- Contactent tous les parents de la classe par email deux à trois fois par an avec envoi d'un questionnaire et contactent par téléphone ceux qui le souhaitent.

- Rencontrent le Proviseur, le Principal Adjoint, le Professeur Principal avant les Conseils de classe et d'autres professeurs en cas de problèmes spécifiques dans une matière

### Comment rejoindre l'équipe des PEC ?

- En contactant les PEC de Niveau/de Cycle ou en renseignant les sondages qui sont adressés soit via les PEC de classe, soit via les sections pour les établissements partenaires (pour les

parents dont les enfants entreront en 6<sup>e</sup> ou en 2<sup>de</sup> sur le campus du Lycée International) et les nouvelles familles. Les équipes sont constituées en début d'année scolaire par les PEC de Niveau en collaboration avec le PEC de Cycle.

### Contacteur l'APELI

Le bureau de l'APELI est situé au rez de chaussée dans l'ATRIUM - bureau 01 (à gauche, en rentrant, près du bureau du FSE).

E-mail : [contact@apeli.org](mailto:contact@apeli.org)

Site : [apeli.org](http://apeli.org)

Adresse : APELI - 2 bis rue du Fer à Cheval  
78100 Saint-Germain-en-laye

Je soutiens l'Association de Parents  
du Lycée International  
et **J'ADHÈRE !**



<https://www.helloasso.com/associations/apeli/adhesions/adhesion-apeli-septembre-2025-aout-2026>



Cérémonie de l'OIB 2023, Section Italienne

### Explicatif des diverses instances au Lycée International

Au lycée International, **les deux Conseils d'Administration** (celui du Collège/Primaire et celui du Lycée) se réunissent conjointement, mais sont appelés à voter séparément les délibérations. Chaque conseil est composé d'administrateurs et de représentants élus des parents, des enseignants, du personnel et des élèves.

#### Sept parents d'élèves élus siègent au CA du collège/primaire et cinq au CA du lycée.

Les parents élus, tout comme l'Administration et les représentants des enseignants, du personnel et des élèves sont aussi présents dans les autres instances de l'établissement, tels que présenté ci-après.

**La Commission permanente** se réunit avant le CA afin de préparer les dossiers qui seront soumis à la délibération du Conseil d'Administration. Cette commission est composée de parents, d'enseignants, de membres du personnel, d'élèves élus ainsi que des membres de l'Administration.

**La Commission Éducative** est compétente pour évoquer les cas des élèves absents ou posant des problèmes de comportement, en amont du conseil de discipline. Elle peut également être réunie pour évoquer les difficultés personnelles et/ou scolaires d'un élève. Elle est présidée par le chef d'établissement et se compose du ou de la CPE référent(e) de l'élève, du professeur principal, d'un membre du Bureau APELI et du directeur de la section ou de son représentant.

**Le Conseil de discipline** se réunit à l'initiative du chef d'établissement pour juger du comportement des élèves dont les dossiers lui sont soumis et prononce des mesures éducatives pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'élève. Des parents élus siègent également à ce conseil.

**La Commission d'appel d'offres** est chargée d'étudier les propositions des fournisseurs sollicités lors des appels d'offres émis par l'établissement, notamment dans le cadre des marchés publics. Elle est présidée par l'Intendant du Lycée et est composée de représentants élus des parents, des enseignants, du personnel et des élèves.

**La Commission Hygiène et Sécurité** exerce un rôle de vigilance et de proposition sur tous les aspects du fonctionnement du Lycée International mettant en jeu l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens. Elle est présidée par le chef d'établissement, et réunit des représentants élus des parents, des enseignants, du personnel et des élèves.

**Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)** organise différents événements (organisation du Carnaval, de la Saint-Valentin, de la Journée des Terminales...).

**Le Conseil de la Vie Collégienne (CVC)** propose et met en place des actions pour améliorer le quotidien des élèves ou la mise en place de projets citoyen (action Sakado 2023 ou installation des tables de jeux)

**Le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE)** est chargé de mettre en place des projets liés à la santé et à l'éducation citoyenne des élèves. Il fait intervenir au travers de conférences ou d'ateliers des représentants d'organismes extérieurs à l'établissement (médecins, travailleurs sociaux, etc).

**La Commission Restauration et Service aux usagers** est un groupe de travail présidé par l'Intendant gestionnaire de l'établissement. Elle est composée de représentants de C'Midy, de représentants élus des parents, des enseignants et des élèves. L'objectif de cette commission est d'aborder les questions ou problèmes liés à la cantine et de proposer des améliorations.

# APPEL AUX VOTES!

Automne 2025



Pourquoi voter?

En tant que parents d'au moins un élève scolarisé dans un établissement français public, vous devez être, comme tous les autres parents d'élèves en France, vos représentants dans les instances officielles de l'établissement de votre enfant. Au Lycée International, les parents élus représentent les parents de toutes les sections, et ils sont des partenaires actifs dans les décisions du Conseil d'Administration et l'ensemble des commissions scolaires. À l'écoute des parents, ils travaillent pour promouvoir le bien-être et la réussite de tous les élèves.

Il est capital que chaque parent participe au vote, même s'il n'y a qu'une seule liste, car plus nombreux seront les votants, plus grand sera le poids de l'opinion des parents dans les décisions prises.

**C'est pourquoi votre vote a un impact!**



Pourquoi une seule liste?

L'APELI, a été créée au sein de notre établissement par un groupe de parents d'élèves indépendants des fédérations de parents d'élèves traditionnellement présentes dans les établissements français, afin de répondre aux spécificités du Lycée International. L'Apeli présente une liste de 24 parents: 14 sont élus pour représenter les cycles primaire-collège et 10 pour le lycée.



Comment les parents sur la liste ont-ils été choisis?

Tout parent motivé et engagé se porte candidat pour représenter les intérêts des parents suite à l'appel à candidature lancé par l'APELI. Lors de l'Assemblée Générale de l'APELI le jeudi 18 septembre 2025, toutes les candidatures sont présentées, et les membres de l'association votent. Les candidatures ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont retenues à la fois en qualité d'administrateurs de l'association et de représentants des parents d'élèves dans les instances du lycée.



Comment voter?

**Au Collège et au Lycée:** le vote se déroulera via Pronote comme l'année dernière (Via la page d'accueil Pronote et non la page d'accueil Neo)  
**À l'École Élémentaire,** vous allez recevoir par l'intermédiaire de vos enfants deux enveloppes, une pour chaque parent.

**ATTENTION :** il faudra voter pour la liste entière, il ne faudra pas choisir les parents, sinon votre vote sera considéré comme nul.

**Plus il y aura de votes, plus grande sera la légitimité de vos représentants, et plus la voix de tous les parents sera entendue.**

[www.apeli.org](http://www.apeli.org)

## La direction du lycée



**LE PROVISEUR PHILIPPE BONNEVILLE**

► **Il assure la direction administrative, pédagogique et financière de l'établissement.** A ce titre, il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement. Il est le responsable de tous les services, prépare et préside les Conseils d'Administration. Il a la responsabilité de la sécurité physique et morale des élèves. Il est en relation avec les autorités hiérarchiques nationales, les familles, les Gouvernements ou Ministères étrangers, les Ambassades, l'Administration, les Pouvoirs publics et les Collectivités locales.



**LA PROVISEURE ADJOINTE STÉPHANIE THIEYRE**

► **Elle est habilitée à suppléer le chef d'Etablissement.**

Elle l'assiste dans tous les domaines, en particulier :

- l'animation et l'organisation pédagogiques,
- les relations avec les différents personnels, les élèves, les parents,
- la formation des enseignants. Elle gère l'emploi du temps et les projets pédagogiques et a plus spécialement la responsabilité des classes de Lycée.



**LA PRINCIPALE ADJOINTE NELLY LOUSSERT**

► **Elle assiste le Proviseur dans la gestion des classes du collège de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.** Elle a en charge le pilotage du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) et du CDI (Centre d'Information et de Documentation).



**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL BENOÎT CHEMINAL**

► **Il est l'adjoint du chef d'Etablissement concernant le pilotage administratif et financier.**

En relation avec le département des Yvelines, il est chargé d'assurer le suivi et la mise en oeuvre des travaux et la maintenance des bâtiments. Il encadre le service administratif et les services techniques (restauration, maintenance et entretien). Il est, par ailleurs, agent comptable public d'un groupement de treize établissements, dont la cité scolaire.



**LA DIRECTRICE DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES ET MATERNELLES CÉCILE GAGNEUR**

► **Elle a, sous l'autorité du Proviseur, la responsabilité :**

- de l'organisation pédagogique et matérielle de l'École Élémentaire
- des activités,
- du suivi des enseignants et des élèves,
- ainsi que des relations avec les parents et l'Inspection de l'Éducation Nationale.

## Les Secrétariats du Lycée



**SANDRINE GUIRAUD**  
01 39 10 94 94  
sandrine.guiraud@ac-versailles.fr

- Secrétariat du Proviseur
- Gestion des personnels
- Gestion des emplois du temps Pronote



**CATHERINE NONDIN**  
01 39 10 94 65  
catherine.nondin@ac-versailles.fr

- Secrétariat du Principal adjoint
- Inscription Collège
- Scolarité du Collège
- Bourses collège
- Stage 3ième



**ERIC DUBOIS**  
01 39 10 94 41  
eric.dubois@ac-versailles.fr

- Gestion du site internet et des réservations des salles
- Gestion des sorties scolaires et voyages



**STÉPHANE DESCHAMPS**  
01 39 10 94 44  
stephane.deschamps@ac-versailles.fr

- Secrétariat du Proviseur adjoint
- Inscription Lycée
- Scolarité du Lycée
- Parcoursup
- Stage 2nd



**LAURA DELEU**  
01 39 10 94 81  
laura.deleu1@ac-versailles.fr

- Secrétariat de la Directrice de l'Ecole Primaire
- Scolarité de l'Ecole primaire



**ALIX VIELPEAU**  
01 39 10 94 55  
alix.vielpeau@ac-versailles.fr

- Gestion des inscriptions aux concours et certifications
- Bourses Lycée

## Le Service de l'Intendance



**BERTRAND GÉRARD**  
01 39 10 94 67  
*Attaché d'Intendance, Adjoint au Directeur Administratif et Financier*

- En sa qualité d'adjoint, seconde l'Intendance sur l'ensemble des aspects de la gestion matérielle et comptable.
- Comptabilité générale du Collège et des établissements rattachés.
- Correspondant du département et des entreprises, notamment pour les questions de sécurité.
- Gestion de la sécurité (PPMS, document unique, exercices incendie).



**LAURENCE LANCELLE MAHÉ**  
01 39 10 94 63  
*Secrétaire d'Administration*

- Comptabilité générale du Lycée et des établissements rattachés.
- Chargée du suivi de la maîtrise des risques comptables.
- Gestion de la trésorerie.



**VIRGINIE VALSEMEY**  
01 39 10 94 64  
*Secrétaire d'Administration*

- Construction et suivi budgétaire
- Responsable chaîne recette de la cité scolaire
- Suivi recouvrement



**AFI GOTTO**  
01 39 10 94 68  
*Adjoint Administratif*

- Gestion des commandes et des facturations pédagogiques pour l'ensemble de la cité scolaire.
- Suivi des facturations de manuels et d'ouvrages non rendus.
- Encaissement des sorties scolaires et autres.
- Accueil du public.
- Suivi de l'organisation des sorties scolaires.
- Gestion des clés
- Correspondante reprographie



**MARIE-CLAIRE LAVAVRE**  
01 39 10 94 62  
*Adjoint Administratif*

- Accueil du public
- Appui sur la comptabilité générale et budgétaire



**SABRINA JAMES**

- Accueil du public
- Suivi maintenance et réception
- Maintenance des traitements de facturation
- Aides financières (fonds sociaux, paiement des bourses)
- Gestion des voyages scolaires (marché & suivi et encaissements)

### Infirmierie

01 39 10 94 85



Valérie Coudeyrat



Véronique Bureau

### PsyEN

(Psychologue de l'Éducation Nationale)

Dans l'attente de nomination

## Je soutiens l'Association de Parents du Lycée International et J'ADHÈRE !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES  
DU LYCÉE INTERNATIONAL  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



<https://www.helloasso.com/associations/apeli/adhesions/adhesion-apeli-septembre-2025-aout-2026>

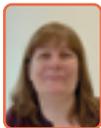
## Conseiller Principal d'Éducation (CPE)

Vous vous adresserez aux CPE à chaque fois qu'il s'agit d'une question concernant la vie scolaire hors du temps de cours proprement dit. Au Lycée International ils ont en charge plusieurs niveaux chacun et des responsabilités transversales dont vous trouverez le détail ci-dessous. Ces responsabilités se répartissent en trois domaines.

- **Le fonctionnement de la vie scolaire :** contrôle des effectifs, de la ponctualité et de l'assiduité des élèves, sécurité, organisation du service des personnels de surveillance.
- **La collaboration avec le personnel enseignant :** échange d'informations

concernant le suivi individuel et collectif des élèves; recherche de l'origine des difficultés et des interventions nécessaires; participation aux Conseils de classe.

- **L'animation éducative :** relations et contacts directs avec les élèves (classes, groupes, comportement, travail, problèmes personnels); activités culturelles; organisation de la concertation et de la participation des élèves. Les CPE travaillent en étroite coordination avec la direction, l'équipe pédagogique, les délégués des élèves, l'intendance, le service médico-social, le service de documentation, la conseillère d'orientation et les parents PEC.



**SANDRINE CHEVALLIER** (bureau 05)  
01 39 10 94 48 - sandrine.chevallier1@ac-versailles.fr  
*Sixième / Cinquième / Quatrième / Troisième*

- Conseil d'Administration
- CESC : Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté
- Sécurité routière
- Carnaval
- Inscriptions au Brevet / Affelnet affectation post troisièmes



**MARIE ANNE TORNEBERG** (bureau 308)  
01 39 10 94 49  
*Lycée*

- Classes suivies : 1ère 1 à 5
- CVL / référente vie

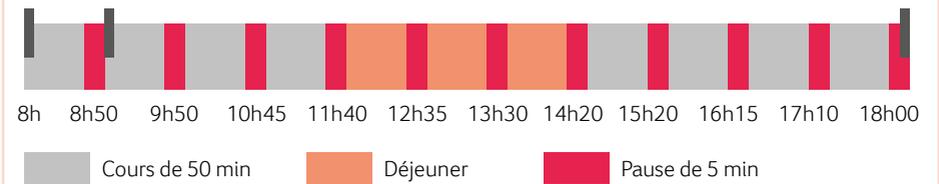


**GRÉGORY POTHIN** (bureau 306)  
01 39 10 94 47 - gregory-hassim.pothin@ac-versailles.fr  
*Lycée*

- Participation au FSE
- Classes suivies : 1ère 6 à 10
- Inscriptions au BAC et à Parcoursup
- Conseil d'Administration

## L'emploi du temps

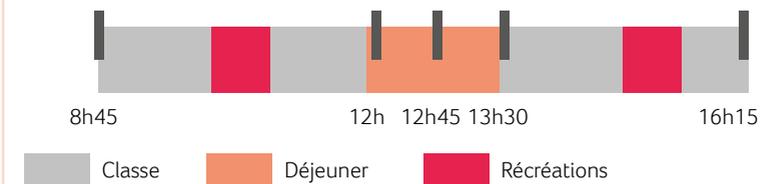
### Collège et Lycée



### Les horaires de la grille sont les suivants :

7h45 - 9h05 / 9h40 - 9h55 / 10h35 - 10h50 / 11h30 - 14h30 / 15h10 - 15h25 / 16h05 - 17h30  
Les lycéens commencent à 8h ou 8h50 selon les jours, et les collégiens à 8h55.  
Le mercredi les collégiens finissent les cours à 12h30.  
Chaque classe a son propre emploi du temps.

### Primaire et Maternelle



### Horaires des récréations du matin :

10h05-10h20 pour les CP, CE1, CE2  
10h25-10h40 pour les CM1 et CM2

### Horaires des récréations de l'après-midi :

14h40-14h55 pour les CP, CE1 et CE2  
15h-15h15 pour les CM1 et CM2

L'emploi du temps est la grille horaire hebdomadaire des différents cours durant la semaine. Au Collège et Lycée International, les périodes sont de 50 minutes et se succèdent sans interruption de 8h à 18h. Chaque période est séparée de la suivante par un temps de 5 minutes qui permet les déplacements d'une salle à l'autre ou les changements de professeur. Les cours dans une discipline durent une, deux voire trois périodes. Très rapidement les élèves s'habituent à parler de première, deuxième, troisième, quatrième... huitième heure.

Cet emploi du temps peut comporter des heures dites de quinzaine (cours n'ayant lieu que tous les quinze jours), des périodes alternées en semaine

paire et impaire, des périodes et demie (cours de 75 minutes).

**Merci de noter que l'emploi du temps peut être modifié lors des premières semaines de septembre et ne devient définitif que vers le 20 septembre.**

**Le temps du repas est pris sur l'une des trois périodes situées en milieu de journée : 11h40-12h35 / 12h35-13h30 / 13h30-14h20.**

L'administration fait en sorte, dans toute la mesure du possible, que les élèves les plus jeunes prennent leur repas au premier ou deuxième service. L'emploi du temps des classes de collège

ne débute jamais avant 8h55 et se termine au plus tard à 17h05. Il peut comporter des périodes sans cours, appelées communément heures de permanence. L'élève a le choix de se rendre en salle de permanence, au foyer (réservé aux collégiens) ou

au CDI. Le collégien ne peut quitter l'établissement qu'après son dernier cours de la journée (sauf autorisation spéciale à effectuer par les parents dans le carnet de liaison).

## Entrée et sortie de l'établissement

Les adultes ne peuvent entrer dans l'établissement sans se présenter à la loge. Des badges seront distribués aux parents PEC Apeli et aux bénévoles des sections. Les adultes rentrent par le portillon de la loge, les élèves par le grand portail.

L'élève arrive dans l'établissement pour **son premier cours et le quitte après son dernier cours de la journée**. Dès son entrée dans l'enceinte du lycée, il est sous la responsabilité du chef d'établissement.

**Primaire :** L'accueil des enfants de l'école primaire se fait par le portillon en bas de l'école à partir de 8h30 et non avant. Les enfants arrivant par les bus scolaires sont pris en charge par un surveillant. Les enfants ne peuvent pas être déposés avant 8h30 à la loge et entrer sur le campus, car il n'y a pas de surveillance.

**Collège :** Sans autorisation du CPE (conseiller principal d'éducation), il est **strictement inter-**

**dit de sortir de l'établissement** avant le dernier cours effectif de la journée.

En cas d'absence d'un professeur assurant le premier ou le dernier cours de la journée, l'élève doit se conformer **au régime des sorties signé par les parents sur le carnet de liaison**.

**Lycée :** En dehors des heures d'ouverture, les élèves pourront entrer en montrant leur carte de lycéen au personnel d'accueil de la loge. Pour les sorties en dehors des créneaux, seuls des cas exceptionnels seront autorisés. L'élève devra présenter à l'agent d'accueil un billet délivré par la vie scolaire.

En cas d'absence non prévue, les parents devront régulariser l'absence de leur enfant via leur espace Parent Pronote. Toute absence prévisible doit être signalée au préalable par mail ou par messagerie PRONOTE (onglet "discussions") au CPE ou à la vie scolaire.

## Assiduité et absence

L'élève est tenu d'assister à tous les cours inscrits à son emploi du temps quelle que soit la nature des cours (soutien, option...). En cas d'absence, de retard ou de dispense d'EPS, les parents fournissent un justificatif soit par le biais du carnet de liaison (pour le collège uniquement)

en remplissant un billet qui devra être apporté par l'élève au bureau de la Vie Scolaire soit par Pronote (ENT). Toute absence prévisible doit être signalée par avance par les mêmes moyens de communication.

## Le carnet de correspondance

Le **carnet de correspondance - appelé aussi carnet de liaison** - est personnel à chaque collégien. Renouvelé chaque année, il est le support de toutes les communications écrites

entre le Lycée et la famille. L'élève doit toujours **l'avoir avec lui tout au long de la semaine**. Les parents doivent le consulter très régulièrement. Chaque élève devra avoir sa photo d'identité

agrafée sur la page de couverture. Ce carnet comporte plusieurs rubriques qui se distinguent par différentes couleurs de pages. Vous y trouverez les différents billets à remplir en cas

de **retard, d'absence, de dispense d'éducation physique, d'entrée à l'infirmerie**, et des pages blanches réservées à **la correspondance entre vous et le lycée**.

## Manuels scolaires

**Les manuels scolaires utilisés par l'établissement sont prêtés à l'élève** pour l'année, à charge pour lui de les couvrir et de les rendre en fin d'année en l'état.

En revanche, **les oeuvres d'auteurs étudiées en classe** (classiques, recueils...) et **les cahiers d'exercices** accompagnant certains manuels (en langue par exemple) sont à la charge des familles.

Tout manuel perdu est facturé à la famille en fin d'année.

## L'infirmerie

Les horaires risquent de changer sensiblement à la rentrée. L'infirmerie restera ouverte la journée : le lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi matin. L'infirmière s'efforce d'aider les élèves, afin qu'ils suivent leur scolarité au mieux de leur forme physique et morale. En collaborant avec l'équipe de la vie lycéenne, elle contribue à faire du Lycée un lieu de vie et de communication. L'infirmière est en relation régulière avec le médecin de santé scolaire. Tenue au secret professionnel, elle :

- accueille les élèves, les familles et les personnels ;
- dispense les premiers soins, prévient les familles en urgence si nécessaire, dirige les élèves vers les hôpitaux ;
- écoute et conseille en cas de difficultés d'ordre physique, relationnel ou psychologique ;
- organise et participe à des actions de santé en partenariat avec les professeurs et l'équipe éducative ;
- travaille avec la vie scolaire pour le suivi des élèves ;
- assure le suivi des élèves en difficulté et les oriente, si nécessaire, vers les structures

adaptées de prise en charge ;

- travaille en relation avec les réseaux médicaux et hospitaliers locaux ;
- prend en charge les enfants ou adolescents victimes de maltraitance ;
- met en place les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) à la demande des parents.

Au cours de l'année scolaire, si un problème de santé survient, merci de le signaler rapidement à l'infirmière. Si votre enfant est malade (+ de 38°C) merci de le garder au domicile. Si votre enfant souffre d'une maladie contagieuse, prévenez l'établissement et l'infirmière le plus tôt possible.

**L'infirmière effectue un dépistage infirmier de la 12<sup>e</sup> année en 6<sup>e</sup>. Celui-ci est obligatoire et s'inscrit dans le code de l'éducation (art. L541.1)**

**L'Infirmerie : 01 39 10 94 85  
Valérie Coudeyrat et Véronique Bureau**



**Il est rappelé aux familles les obligations vaccinales en France, fixées par le Code de la santé publique :**

**D.T. Polio (Diphtérie, Tétanos, Polio) Articles L6-L7-L71**

**Les contre-indications à cette vaccination sont mentionnées à l'article 215-3. Dans ce cas, elles devront être attestées par un certificat médical.**

**Aux termes des articles L6 à L9 et L215 à L219 du Code de la santé publique, les parents ou tuteurs sont tenus personnellement responsables de l'exécution des vaccinations obligatoires.**

## Psychologue, conseils en orientation

Le Psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN), accueille, conseille et soutient les élèves du collège et du lycée dans leur cursus scolaire et dans la préparation de leur projet personnel et professionnel.

- Il organise des réunions d'information pour les élèves et leurs parents à différents niveaux de la scolarité (3<sup>e</sup> - 2<sup>de</sup> - Terminale).
- Il participe à la commission de suivi des élèves en difficulté, en étroite collaboration avec toute l'équipe éducative et de direction. Elle est membre de l'équipe "LI-Care" qui lutte contre le harcèlement scolaire et oeuvre pour favoriser un bon climat scolaire.
- Il a un agenda partagé avec les CPE et les AED (Assistant d'Education) du collège et du lycée. Les entretiens peuvent se tenir en anglais aussi.

Vous pouvez consulter les informations complémentaires sur le site du Lycée rubrique "Orientation" tout en bas de la page d'accueil.

Le CIO est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h ainsi que certains samedis matins pendant les congés scolaires de 9h à 12h30.

### Centre d'Information et d'Orientation 13, rue de Témará

78100 Saint-Germain-en-laye  
Tél. : 01 78 64 33 29

cio-saint-germain@ac-versailles.fr

[www.ac-versailles.fr/cid109959/c.i.o.-de-saint-germain-en-laye.html](http://www.ac-versailles.fr/cid109959/c.i.o.-de-saint-germain-en-laye.html)

## Covoiturage



Améliorer la sécurité aux abords de l'établissement en diminuant le nombre de véhicules qui circulent et essaient de se garer, faciliter la vie des parents en limitant leurs temps de trajets, limiter l'impact environnemental... C'est pour permettre aux parents de mutualiser plus facilement les trajets de leurs enfants que l'APELI s'est engagé avec Scoleo. Le fonctionnement est simple. Il suffit de :

Se connecter sur le site via le lien ci-dessous :

[https://www.scoleo.fr/covoiturage-liste.html?annoncesParam\[etablissement\]=934680](https://www.scoleo.fr/covoiturage-liste.html?annoncesParam[etablissement]=934680)

- S'inscrire / Créer son compte

- Lire et remplir la charte légale et les renseignements sur l'enfant
- Publier son annonce détaillant les besoins de covoiturage
- Entrer en contact avec les parents de son périmètre, répondant aux besoins

Grâce à une carte, les parents visualisent les covoitureurs près de chez eux. Plus il y aura de parents inscrits et plus il sera facile de trouver un parent avec qui partager les trajets près de chez soi.

Faites passer l'info ! N'hésitez pas à nous joindre si vous avez des questions :

**covoiturage@apeli.org**

Pour tout support technique, vous pouvez contacter directement :

**SCOLEO : 04 34 09 13 29**

## Groupe Transports

La mission de notre groupe est d'améliorer les conditions du transport de nos élèves. Plus précisément, nous travaillons pour :

- Trouver rapidement la solution en cas de problème lié au transport commun en intervenant directement auprès des transporteurs (horaires mal définis etc...)
- Représenter les parents du Lycée international pour porter leur voix aux transporteurs
- Améliorer la communication avec les transporteurs pour maintenir la bonne relation avec eux
- Œuvrer auprès des transporteurs afin d'améliorer les réseaux du transport qui desservent au Lycée International

Pour la recherche de l'information à l'usage personnel (itinéraires, les horaires etc.), n'hésitez pas à visiter le site : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

Les informations pratiques plus détaillées sur l'arrêt et les lignes des bus : **Vie du lycée international – APELI**

Pour les cartes et les objets perdus, consultez la page **29** de ce guide « **SOS carte perdue** ».

Inscrivez-vous dans notre base de données qui nous permet de vous faire parvenir les informations propres à votre ligne. Nous transmettons les informations venant du transporteur aux familles inscrites. Vous recevrez un courriel d'APELI le début d'année scolaire pour cet effet. Si vous avez des questions et/ou problèmes qui peuvent toucher plusieurs d'entre vous, vous pouvez nous contacter : **transports@apeli.org**.

## Demi-pension

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, sur décision du Conseil départemental des Yvelines, le service de demi-pension a été confié à un prestataire privé dans le cadre d'une SEMOP (Société d'Économie Mixte à OPération unique). Ce prestataire, C'Midy, est en charge de l'inscription, de l'émission des factures et du recouvrement auprès des parents d'élèves.

**Attention, les 50 minutes de pause à la mi-journée ne permettent pas de s'éloigner de l'établissement.**

Le service de restauration scolaire accueille tous les élèves à partir de la classe de CP (11<sup>e</sup>). Chaque année, les familles choisissent ou non d'inscrire leur enfant à la demi-pension.

## Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

### Le CDI est une bibliothèque scolaire :

- Centre de recherches documentaires,
- Lieu d'information et d'échanges multiculturels,
- Médiathèque internationale de prêt à l'usage des élèves et des enseignants.

- Littérature et documentaires en langue française
- Bibliothèques des sections internationales
- Coin lecture
- Deux salles de classe (C1 et C2)

### Il est ouvert tous les jours ;

#### 45h par semaine :

- du lundi au jeudi, de 8h à 17h15
- le vendredi, de 8h à 16h

Les élèves y sont accueillis seuls en autonomie ou avec leur classe.

### Au niveau 1 (premier étage)

- Entrée du CDI avec point d'accueil (service de prêt et de retour de tous les documents français et de toutes les sections)
- Espace d'expositions culturelles
- Kiosque international de presse
- Littérature jeunesse et documentaires jeunesse en langue française
- Espace BD et manga en langue française
- DVDthèque
- Coin lecture
- Petit espace de travail pour les élèves

### Au niveau 2

- Grand espace de travail pour les élèves (dont une zone silence)
- Espace informatique (NB : L'espace informatique devient parfois salle de cours lorsque les professeurs documentalistes et les enseignants y travaillent avec une classe ; un planning d'occupation permet de s'organiser à l'avance)

### L'équipe du CDI est composée

#### > de 4 professeurs documentalistes français

- Isabelle FEVRE
- Hélène Kalma
- Sabine SERET
- Andrea Minhoto

#### > de bibliothécaires et d'enseignants de section

#### > de parents bénévoles

**NB :** A l'attention des parents d'élèves souhaitant se porter bénévoles : merci de contacter le directeur ou la directrice de section.

### Le CDI est aussi en ligne

<http://0783549j.esidoc.fr/>

ou accès via l'ENT (réservation de livres, avis des lecteurs...)

- Catalogue des documents du CDI : les documents dans toutes les langues, mais aussi des sites internet fiables
- Des onglets de ressources : bibliothèques de section, médias, identité numérique...

Le CDI a une grande zone silence qui permet aux élèves de se concentrer sur leur travail. Dans le reste du CDI, il est toléré de chuchoter pour les travaux de groupe, sous réserve que le niveau sonore reste acceptable.

L'usage du téléphone portable personnel, des tablettes mises à disposition des collégiens par le département, et des ordinateurs mis à la disposition des élèves au CDI sont soumis aux règlements intérieurs du collège et du lycée.

Pour respecter le travail des agents, la propreté des lieux pour tous et afin de ne pas abîmer les documents, la nourriture et les boissons sont strictement interdites au CDI.

**Section américaine :** Amy CRIST

**Section allemande :** Katrin PANADERO

**Section britannique :** Nicola BULLOUGH et Susan REES

**Section espagnole :** Javier BARCIELA

### Activités pédagogiques au CDI

Les activités pédagogiques principales des professeurs documentalistes :

- accueil des élèves de 6<sup>e</sup> en début d'année scolaire
- travail des notions info-documentaires et Education aux Médias et à l'Information (EMI) dans le cadre des cours, notamment en EMC...
- projets de lecture avec des classes de collège et de lycée
- aide individuelle aux élèves dans leurs travaux de recherche et leur mise en forme (exposé, diaporama... ; aide technique et pédagogique).



Et dans le cadre de manifestations culturelles nationales, des activités diverses sont proposées aux élèves : Semaine de la Presse, Printemps des Poètes... ; et participation à des prix littéraires (individuellement ou en classe).



## SOS élèves « Que dois-je faire si... »

### #JE SUIS EN RETARD

- ➔ Tu vas voir ton CPE et tu demandes un billet de retard avant d'entrer en classe.

### #J'AI ÉTÉ ABSENT

- ➔ Tu fais signer le billet d'absence par tes parents et tu l'apportes chez ton CPE avant d'entrer en classe.

### #JE NE ME SENS PAS BIEN

- ➔ Tu demandes au professeur si tu peux aller voir l'infirmière. Elle appellera tes parents si c'est nécessaire. Il ne faut pas quitter l'établissement sans être passé par l'infirmier ou la vie scolaire.

### #JE SUIS NOUVEAU, JE NE ME RETROUVE PAS SUR LE CAMPUS

- ➔ Tu vas voir ton CPE ou bien n'importe quel adulte de l'administration ou de ta section.

### #JE VEUX TRAVAILLER PENDANT MES HEURES DE PERMANENCE

- ➔ Tu peux aller au CDI (niveau 1 de l'AGORA) ou en salle de permanence collègue (salle 01) ou lycée (salle 302). Les collégiens peuvent également aller au foyer.

Une salle de permanence est mise à disposition des élèves à côté du bureau des surveillants. Cette salle permet aux élèves de travailler dans un cadre silencieux. Une boîte à livres y est également mise à disposition. Les élèves peuvent les consulter sur place, les emprunter, les échanger. Pour y déposer un ouvrage, ils sont invités à se diriger vers un surveillant pour valider l'oeuvre qu'ils souhaitent y exposer.

### #J'AIMERAIS PARLER DE MON TRAVAIL À UN PROFESSEUR

- ➔ Tu lui demandes un rendez-vous en fin de cours ou tu mets un mot dans son casier dans la salle des professeurs. Tu peux aussi envoyer un mail via Pronote.

### #J'AI BESOIN D'UN CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

- ➔ Tu peux te procurer ce document au bureau de la scolarité (A016)

### #J'AI PERDU OU OUBLIÉ MA CARTE DE CANTINE

- ➔ Le jour où tu constates la perte de ta carte, tu peux malgré tout déjeuner à la cantine en expliquant la situation au personnel de C'Midy présent à la borne. Tu dois ensuite te présenter auprès de M. Julien, afin qu'une nouvelle carte soit créée et que la précédente soit bloquée. Le tarif de renouvellement est de 5€ et peut être réglé en espèces ou en chèque contre reçu.

### #J'AI PERDU MA CARTE DE BUS

- ➔ En cas de perte de carte de bus, tu peux t'adresser à la loge du Lycée ou demander à ton chauffeur de bus ou à ton centre Transdev si la carte a été retrouvée. Sinon tu devras faire une demande de renouvellement. Pour la carte Imagin'R ou le pass Navigo, tu pourras te connecter sur [www.imagin-r.com](http://www.imagin-r.com) ou téléphoner au 09 69 39 55 55.

En début d'année, note le numéro de ta carte de manière à le retrouver en cas de perte. Il sera plus facile de la renouveler avec ce numéro. A toutes fins utiles, il est aussi conseillé de faire une photocopie de ta carte de transport.

## Sécurité aux abords du Lycée International

### Merci de respecter les consignes suivantes :

- Améliorer la **visibilité des enfants et des jeunes** : ils doivent porter des vêtements, cartables ou casques bien visibles par les automobilistes, avec des éléments réfléchissants.
- Respecter la **vitesse fixée à 30 km/h**.
- Éviter de faire des demi-tours ou des manoeuvres dangereuses en plein carrefour ou dans les endroits fréquentés par les enfants.
- Ne pas stationner sur un trottoir ou un passage piéton car cela met la vie de nos enfants en danger en les obligeant à descendre du trottoir et à circuler sur la chaussée (rue du Fer à Cheval, rue Saint-Léger, rue et carrefour de la Ferme des Hézards, rue du Bas Huet).

**Le dépose-minute au niveau de l'école primaire est une zone aménagée pour faire descendre de voiture vos enfants en toute sécurité.**

**Au niveau de l'entrée principale (loge) merci de ne pas vous arrêter pour déposer vos enfants dans la rue du Fer à Cheval. Il est également interdit de stationner ou de s'arrêter sur la piste cyclable de la rue du Bas Huet.**

**Stationnement** : des places de parking restent souvent libres à moins de 5 minutes à pied de l'école.

Stationner de manière gênante ou dangereuse (carrefour, double file, virage, ligne jaune...) augmente les risques d'accidents graves et entrave la circulation. De même, nous demandons aux familles de bien vouloir respecter les places réservées aux personnes handicapées, situées au dépose-minute du Primaire et dans la rue du Fer à Cheval. Et ce, même si vous restez au volant. Les abords du Lycée sont très escarpés et marcher quelques centaines de mètres peut s'avérer excessivement pénible pour une personne handicapée. Nous vous remercions de votre compréhension.



## Élève délégué de classe

Chaque année et dans chaque classe **deux élèves** assistés de suppléants sont élus par leurs camarades pour les représenter auprès de l'administration et des professeurs. Ces deux élèves participent en particulier aux Conseils de classe et sont **les interlocuteurs** de l'administration ou des professeurs pour toutes les questions liées à la vie de la classe ou de l'établissement.

**Ces délégués élisent leurs représentants au Conseil d'Administration du Lycée International.**

Au lycée les délégués élisent leurs représentants au **Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)** et au collège les élèves se portent volontaires pour faire partie du **Conseil de la Vie Collégienne (CVC).**

## Assistant d'éducation

Sous la responsabilité des CPE, les assistants d'éducation ont pour mission la surveillance et l'encadrement des élèves hors de la classe. Ils s'assurent du respect du règlement intérieur de l'établissement. Par leurs contacts fréquents avec les élèves, ils aident les CPE à identifier des situations préoccupantes.

Ils exercent également des fonctions d'assistance auprès des CPE et assurent diverses tâches administratives. Dans chaque bureau de Vie Scolaire (Collège et Lycée), un assistant d'éducation assure l'accueil des élèves.

## Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

Au collège, l'acquisition des règles et des comportements de sécurité routière est évaluée dans le cadre de la préparation et de la passation des Attestations Scolaires de Sécurité Routière (ASSR).

Pour la délivrance du permis de conduire, l'ASSR 2 est obligatoire pour les jeunes âgés de moins de 21 ans

Cette attestation est obtenue en passant une épreuve portant sur les règles de sécurité routière.

Il existe deux types d'ASSR : **l'ASSR1** passée en **classe de 5<sup>e</sup>** et **l'ASSR2** passée en **classe de 3<sup>e</sup>**.

L'examen se présente sous la forme de 20 séquences vidéo illustrant des questions à choix multiples. Il est nécessaire d'avoir au moins la note 10/20 pour obtenir l'ASSR1 ou 2. En cas d'échec, un rattrapage sera proposé.

## Punitions et Sanctions pour manquement aux règles de vie scolaire

Il incombe aux élèves et aux parents de prendre connaissance et de respecter le règlement intérieur de l'établissement. Vous le trouverez sur le site Internet de l'établissement.

Les sanctions individuelles sont prises après dialogue avec l'élève. Elles sont administrées en fonction de la gravité de l'acte. Il convient de les distinguer de l'évaluation du travail personnel de l'élève.

### Punitions

Elles peuvent être données sous plusieurs formes :

- L'observation sur le carnet de liaison
- Le devoir supplémentaire
- L'exclusion ponctuelle d'un cours
- L'heure de retenue pour effectuer un devoir
- La réparation matérielle ou pécuniaire d'éventuelles dégradations commises (exemple : graffitis sur les tables).

### Sanctions

Elles relèvent du chef d'établissement et du conseil de discipline.

- 1 - L'avertissement est notifié à l'élève et à sa famille.
- 2 - Le blâme adressé à l'élève par le chef d'établissement est notifié par lettre recommandée à la famille.
- 3 - L'exclusion temporaire (de 1 à 8 jours) est décidée par le chef d'établissement.
- 4 - L'exclusion temporaire de plus de 8 jours est décidée par le conseil de discipline.
- 5 - L'exclusion définitive est décidée par le conseil de discipline.

Toute sanction disciplinaire est inscrite au registre des sanctions et versée au dossier de l'élève. Elle sera effacée au bout d'un an.

## Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE)

L'école s'est vue confier par le Ministère de l'Éducation nationale un rôle essentiel en matière d'éducation à la santé.

Dans le cadre du lycée et du collège, le comité d'éducation, à la santé et à la citoyenneté permet de mettre en cohérence différents dispositifs, avec un même objectif :

Préparer les élèves à veiller à leur santé, à adopter des comportements qui la préservent dans le respect d'eux-mêmes, des autres et de l'environnement, à agir et à vivre ensemble, dans le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, à opérer des choix et exercer leur citoyenneté.

Ces actions sont le fruit de l'investissement des différents personnels de l'établissement et des intervenants extérieurs. Le CESCE, en constante évolution, s'enrichit chaque année de nouvelles actions ciblées essentiellement sur les problèmes liés aux conduites à risque (tabac, alcool, conduites addictives, risques auditifs...), à la gestion du stress et du mal-être, à la sexualité, aux dangers d'internet, à l'alimentation et aux dons d'organes.

### CESCE

Le CESCE du Collège et du Lycée International s'est doté d'un véritable groupe de pilotage présidé par le proviseur ou son adjoint. Il comprend des membres de l'équipe éducative (professeurs, CPE et documentalistes), l'infirmière, des élèves, des parents d'élèves et des partenaires extérieurs.

### Financement

La réalisation des actions dépend aussi des financements obtenus et provenant de la Région et du Département. D'autres actions, gratuites, sont financées directement par des organismes comme la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. D'autres encore sont financées par le Club International, l'APELLI ou sur le budget du Lycée. Le CESCE est piloté par le Principal adjoint pour le collège et le Proviseur adjoint pour le lycée, avec Madame KALMA, professeur documentaliste, qui en assure la coordination.

### Actions du CESCE

La vaste mission d'éducation à la santé et à la citoyenneté de nos élèves passe par l'organisation de différentes actions tout au long de l'année.

# L'AGENCE INTERNATIONALE

would like to wish you all the best for  
the new school year and look forward  
to working with you on all your  
housing projects.



**L'AGENCE INTERNATIONALE**  
Connecting People & Property Perfectly

4 place André Malraux - 78100 Saint Germain en Laye  
Tel: 01 30 61 89 17 [www.lagenceinternationale.fr](http://www.lagenceinternationale.fr)



ENSEIGNEMENT

## Spécificités du Lycée International

La spécificité du Lycée international porte sur l'enseignement national dispensé dans chaque section pour tous les niveaux en plus du programme classique.

Par conséquent, le recrutement des élèves français ou étrangers implique la nécessité du bilinguisme, évalué par un test de langue, et l'étude du dossier scolaire. La finalité de l'enseignement international du Lycée est l'obtention du baccalauréat français international (à partir de 2023).

### Le cursus scolaire d'enseignement national se décompose ainsi :

#### Pour l'École Élémentaire

- 6 h de langue étrangère

#### Pour le Collège

- 4h de langue et littérature étrangère
- 2h d'histoire et géographie en section

#### Pour le Lycée

8 heures de cours dans la langue de section, répartis entre :

- un enseignement de langue et littérature,

- un enseignement d'histoire et géographie.

Parallèlement, les élèves suivent des cours d'histoire et de géographie en langue française. L'obtention de ce Baccalauréat Français Internationale (BFI) ouvre les portes de l'enseignement supérieur français et facilite l'accès aux grandes universités étrangères. Le Lycée International propose aussi des enseignements artistiques optionnels qui permettent aux élèves de Seconde de pratiquer les activités artistiques de leur choix : arts plastiques, musique ou théâtre. Le programme est proposé aux élèves en septembre.

### Autres particularités du Lycée International

- Les classes de Français Spécial en Primaire, au Collège et en Seconde au Lycée,
- Les écoles partenaires,
- Les élèves externalisés,
- Les classes de Seconde Accueil.

## Français Spécial (FS)

Au Primaire, au Collège et en Seconde existent des classes de FS regroupant les élèves non francophones. Ces élèves reçoivent un enseignement en français et un enseignement national dans la langue de leur section. De la Sixième à la Seconde l'élève a aussi des cours dans une ou deux langues étrangères.

Dans ces classes, le français est enseigné de manière à devenir la langue de travail de l'élève. Toutes les matières contribuent à cet enseignement. Des aménagements de programme et d'horaire permettent de consacrer entre 10 et 15 heures hebdomadaires à l'enseignement du français proprement dit.

L'élève peut être admis dès l'année suivante en classe standard, au Lycée International ou dans un établissement partenaire. Cette décision de passage en classe standard dépendra de sa maîtrise du français, des résultats dans les autres enseignements et de sa capacité à assumer un enseignement bilingue.

Les parents trouveront auprès de l'équipe pédagogique de la classe et des parents PEC toute information et aide nécessaire au suivi de la scolarité de leur enfant. Ce suivi est un élément essentiel de leur réussite.

## Le Lycée International et les Écoles partenaires

### ÉCOLE SCHNAPPER

24 rue Schnapper  
78100  
Saint-Germain-en-laye  
Tél. mat. : 01 34 51 93 03  
Tél. élém. : 01 39 73 58 68



### COLLÈGE DES HAUTS-GRILLETS

10 boulevard Hector Berlioz  
78100  
Saint-Germain-en-laye  
Tél. : 01 30 87 46 20



### ÉCOLE MARIE CURIE

73 boulevard Hector Berlioz  
78100  
Saint-Germain-en-laye  
Tél. : 01 39 73 24 00



### ÉCOLE CHARLES BOUVARD

2 rue des Néfliers  
78112 Fourqueux  
Tél. : 01 39 73 42 31



### ÉCOLE NORMANDIE-NIEMEN

3 bis avenue Pasteur  
Luther King  
78230 Le Pecq  
Tél. : 01 30 82 12 71



## ÉCOLE ET COLLÈGE DU LYCÉE INTERNATIONAL



### ÉCOLE JEAN MOULIN

50 rue de l'Aurore  
78100  
Saint-Germain-en-laye  
Tél. : 01 39 21 82 35



### COLLÈGE MARCEL ROBY

3 rue de la Rochejacquelein  
78100  
Saint-Germain-en-laye  
Tél. : 01 39 10 25 90



### ÉCOLE JEHAN ALAIN

4 rue Jehan Alain  
78230 Le Pecq  
Tél. : 01 39 76 66 15



### ÉCOLE FELIX EBOUE

3 rue de la Seine  
78230 Le Pecq  
Tél. : 01 39 76 60 99



### COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE

62 avenue Pierre Curie  
78230 Le Pecq  
Tél. : 01 39 76 84 86



## Élèves externalisés

Statut particulier d'enfants, de la maternelle ou de l'élémentaire, inscrits dans leur école de secteur (lieu de résidence) ou dans une école privée en contrat avec l'éducation nationale et venant deux demi-journées par semaine suivre l'enseignement de section au Lycée.

Ce système d'externat présente des avantages et des contraintes :

### Avantages

- L'enfant nouvel arrivant apprend plus rapidement le français en étant baigné dans la langue

française de son école de secteur,

- L'enfant participe à la vie de son quartier où il a ses amis et ses activités.

### Contraintes

Ce statut suppose une disponibilité familiale et une organisation pour :

- Assurer les trajets Ecole-Lycée International deux demi-journées par semaine,
- Suivre la scolarité de manière à ce que l'enfant ne pâtisse pas des cours manqués dans son école de secteur.

## Classe Seconde Accueil

Le Lycée International propose un enseignement destiné aux élèves francophones qui, d'une part ont obtenu d'excellents résultats au collège et, d'autre part, manifestent une motivation particulièrement forte pour la langue et la culture anglo-saxonne.

En créant une classe « Accueil », le Lycée International et la Section Britannique ont pour objectif de répondre aux ambitions de certains élèves et familles françaises convaincus de l'importance de la littérature et des langues en général et de l'anglais en particulier.

Le groupe recevra, selon le planning actuel, huit séances hebdomadaires d'enseignement de la part de la Section auxquelles s'ajoutera un enseignement de trois séances de type LV1. Afin de couvrir les services fournis par la Section et ses enseignants, une cotisation est demandée aux

familles. En dehors des cours de la Section, les élèves inscrits feront partie de l'une des classes de Seconde prévues au Lycée International, assistant ainsi avec leurs camarades de diverses sections aux cours de français, mathématiques, sciences...

Une orientation s'effectuera à la fin de la Seconde. L'objectif a toujours été d'intégrer tous les élèves « Accueil » dans les groupes préparant le Baccalauréat Français International (BFI). En Première et Terminale la Section propose des cours destinés uniquement aux élèves (français ou anglais) capables de répondre aux exigences de l'examen sus-cité. La classe Accueil peut donc être considérée comme une année de transition vers un plein bilinguisme.

Les familles intéressées sont invitées à s'adresser à la Section Britannique.

## Baccalauréat Français International (BFI) 1<sup>re</sup> année, promo 2024

Classes de première et de terminale menant au baccalauréat français international à compter de la rentrée scolaire 2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo2/MENE2121403N.htm>



## Enseignement primaire, collège et lycée

<b>ÉCOLE MATERNELLE</b>  <b>Petite Section</b> <b>Moyenne Section</b> <b>Grande Section</b>  Cycle 1 : cycle des apprentissages premiers	<b>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE</b>  <b>Cours préparatoire</b> <b>Cours élémentaire 1<sup>re</sup> année + FS</b> <b>Cours élémentaire 2<sup>e</sup> année + FS</b>  Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux
<b>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE / COLLÈGE</b>  <b>Cours moyen 1<sup>re</sup> année + FS</b> <b>Cours moyen 2<sup>e</sup> année + FS</b> <b>Sixième + FS</b>  Cycle 3 : cycle de consolidation	<b>COLLÈGE</b>  <b>Cinquième + FS</b> <b>Quatrième + FS</b> <b>Troisième + FS</b>  Cycle 4 : cycle des approfondissements
<b>LYCÉE</b>  <b>Seconde générale + FS</b> <b>Cycle terminal : 1<sup>re</sup> &amp; Terminale</b>	

## L'École Primaire

### Fonctionnement de l'École Primaire

**Directrice : Cécile GAGNEUR**

#### Horaires

• Matin : 8h45 - 12h

• Après-midi : 13h30 - 16h15

Activités des sections : 16h15 - 17h, garderie en attendant l'autobus pour les fratries au Lycée International (collège ou lycée) : 16h15 - 16h50.

Pour les élèves inscrits, présence obligatoire aux activités.

En cas d'absence prévue, avertir les enseignants par écrit. Le portillon donnant accès aux cours est ouvert à 8h30 et à 16h10.

#### L'école

- 1 classe de maternelle grande section
- 20 classes élémentaires du CP au CM2.

À chaque niveau d'enseignement, dès le CE1, une classe FS " **Français Spécial** " (ou Français Langue Étrangère) accueille les enfants étrangers ne possédant pas la langue française.

Tous les élèves bénéficient d'un enseignement en section nationale six heures par semaine.

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.
Matin	CE1	CE2	CP	CM2	CM1 + GS
A.midi	CM2 + CP	CM1 + GS		CE1	CE2

Les plannings des classes de l'école maternelle peuvent varier en fonction des sections.

#### Restauration scolaire

##### Pas de cantine pour l'école maternelle.

Les élèves se rendent à la cantine, par niveau de classe, accompagnés par les enseignants. La société C'Midy propose un self-service.

##### La cantine n'est pas obligatoire à l'école primaire.

#### Rentrée

**Lundi 1er septembre** : rentrée des classes, en horaires décalés, selon les niveaux (voir la page sur le site internet de l'École Primaire du Lycée International : <https://lycee-international-st-germain.com>.)

Les premiers jours de la rentrée, les enseignants des sections étrangères participent à l'accueil des FS.

- Les enseignants de maternelle, de CP et de FS, accueillent les élèves et leurs parents dans les classes.
- Les autres classes vont se ranger dans la cour, près de leur enseignant(e). Listes affichées sur les poteaux.

Une rentrée aussi lourde en effectifs ne peut se faire sans un minimum de rigueur et de calme.

Nous comptons sur la compréhension des familles qui accompagnent les enfants, pour ne pas monopoliser les enseignants dans la cour au moment de l'accueil et pour s'éloigner discrètement. Même s'ils sont intimidés ce jour là, les élèves, anciens ou nouveaux, doivent se retrouver ou prendre ensemble leurs repères dans leur univers.

Nous rappelons que seuls les parents d'élèves de maternelle sont autorisés à franchir le portillon de l'école pour accompagner leur enfant ou aller le chercher à la fin des heures de classe.

Dès le 2 septembre, les enfants de l'école élémentaire rentrent donc non accompagnés de leurs parents dans la cour de l'école.



Fresque murale réalisée par les élèves de primaire et l'artiste Christine Pares

### Absences

Le contrôle des absences à l'école est fait par l'enseignant(e) de la classe qui tient quotidiennement le cahier d'appel.

En cas d'absence, prévenez la direction française en justifiant l'absence mais aussi la section et les enseignants. Il est toujours délicat de faire manquer des cours à un élève et utile de prendre l'avis des enseignants avant de le décider.

### Le règlement de l'école

Les enseignants le commentent en classe, en enseignement moral et civique, mais il appartient également aux familles d'aider les enfants à réfléchir sur l'utilité d'un règlement et sur la nécessité de le respecter.

Les enfants se comportent parfois avec désinvolture et agissent comme jamais ils n'oseraient le faire à la maison, parce qu'ils sont en groupe ou dans les lieux de circulation commune. Aidons-les à respecter leur environnement immédiat et la propriété des autres.

### La garderie

Une garderie est organisée par l'École et pour les élèves à plein temps uniquement, qui ont un grand frère ou une grande sœur au Collège ou au Lycée et qui doivent les retrouver pour rentrer à la maison. Pour des raisons de sécurité, il est très important que des enfants inscrits à la garderie fréquentent ce service régulièrement et que les parents préviennent l'enseignant en cas d'absence ou d'inscription à une activité de section. En aucun cas, les élèves qui prennent un car à 17h ne sont autorisés à quitter le périmètre de l'École Primaire à 16h15. Deux enseignants sont de surveillance dans la cour ou, par mauvais temps, dans une salle de classe (16h15-16h50) (planning affiché devant le secrétariat de l'école).



## Le Secondaire : Collège et Lycée

### Les langues vivantes (LV)

- **Une première langue vivante est étudiée de la 6<sup>e</sup> à la Terminale** : allemand, anglais ou espagnol.
- **Une seconde langue vivante vient s'ajouter à partir de la 5<sup>e</sup>** : allemand, chinois, espagnol, italien ou russe.

Afin d'être cohérent avec la nomenclature du baccalauréat et donc des dossiers de poursuite d'étude post-bac, les langues vivantes étudiées au lycée s'appelleront « LVB » et « LVC ».

En effet, la langue de section est considérée comme LVA pour le baccalauréat et les dossiers d'entrée dans l'enseignement supérieur.

Cela n'influence en rien le niveau d'enseignement de chaque langue ni la volonté de l'établissement de mettre un fort accent sur l'enseignement des langues vivantes.

### Les enseignements de spécialité proposés au LI

En fin de Seconde, les élèves devront choisir trois des huit spécialités proposées au Lycée International :

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques

- Arts plastiques
- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales

En Terminale, seules deux spécialités seront conservées. Celle qui sera abandonnée fera l'objet d'une évaluation en fin de Première.

### L'évaluation

Le bulletin scolaire rassemble les notes et les appréciations obtenues par l'élève durant un trimestre ou un semestre, selon les niveaux (voir ci-dessous le Conseil de classe). Chaque année, vous recevez trois bulletins, un par trimestre ou deux bulletins, un par semestre et deux relevés de notes (un à chaque semestre). Vous y trouvez les notes obtenues par l'élève et la note maximale, la note minimale et la moyenne obtenue par la classe.

Les résultats chiffrés sont accompagnés d'une appréciation de chaque professeur et d'une appréciation générale. Le bulletin du troisième trimestre (ou du 2<sup>e</sup> semestre) comporte la décision d'orientation pour l'année suivante. Vous devez conserver tous les bulletins car ils vous seront demandés lors de la constitution du dossier d'admission dans un autre établissement si vous déménagez et en fin de scolarité secondaire pour entrer dans l'enseignement supérieur. Vous pouvez également retrouver ces bulletins sur l'ENT Pronote.

### Le Conseil de classe

L'année scolaire est divisée en trois périodes d'environ 10 semaines chacune (trimestres) pour le collège et le niveau seconde, en deux périodes d'environ 18 semaines chacune (semestres) pour le cycle terminal (1<sup>re</sup> et Terminale).

À l'issue de chacune de ces périodes, le **Conseil de classe** présidé par le chef d'établissement ou son représentant, composé de l'ensemble des professeurs de la classe, d'un professeur de la section, de deux parents d'élèves (PEC), des deux élèves délégués de classe, du conseiller principal d'éducation (CPE) et si nécessaire de l'infirmière, **examine les résultats scolaires et le comportement de votre enfant.**

Dans les jours qui suivent ce conseil, ce bulletin vous est transmis. Un compte rendu rédigé par les parents d'élèves délégués (PEC) est envoyé aux familles par l'Administration par

l'intermédiaire de l'ENT.

Le bulletin trimestriel ou semestriel est un **document officiel que vous devez conserver.**

En particulier, ces bulletins vous seront demandés lors de la constitution de dossier d'admission dans d'autres établissements.

#### Accompagnement des élèves

Lors des réunions avec les professeurs ou du Conseil de classe, il peut être proposé à l'élève au collège de rejoindre le dispositif "Devoirs Faits" ou "Soutien Français" pour l'aider à travailler seul, à apprendre ses leçons, à faire les devoirs (gratuit et sur place).

## Le Livret Scolaire du Lycée (LSL et LSU)

Le livret scolaire papier, utilisé depuis 1890, est désormais dématérialisé sous la forme de Livret Scolaire numérique du Lycée (LSL) et du Livret Scolaire unique du CP à la 3<sup>e</sup> (LSU).

Véritable outil d'aide à l'évaluation et à l'appréciation, il permet aux examinateurs (à l'issue des épreuves orales) et aux jurys (lors des délibérations) de mieux prendre en compte le travail effectué par un candidat au cours de sa scolarité en Première et Terminale et de relever éventuellement une note pour lui permettre d'obtenir le

diplôme ou une mention supérieure.

Le jury du baccalauréat consulte des livrets anonymes, ce qui permet de réduire les risques de discrimination, notamment liés à l'établissement de scolarisation ou au lieu de résidence.

<http://eduscol.education.fr/cid94288/de-materialisation-du-livret-scolaire.html>

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=98984](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=98984)

## Rencontres parents-professeurs

L'organisation de l'année scolaire prévoit **des rencontres formelles** entre les parents et les professeurs.

La première a lieu au cours des quatre semaines qui suivent la rentrée. **Les professeurs présentent devant l'ensemble des parents de la classe les programmes, leurs méthodes de travail et leurs attentes.**

La seconde rencontre a lieu au début du second trimestre, ou semestre. Ses modalités évoluent depuis quelques années pour proposer le format le plus adapté selon les niveaux. Vous serez informés en temps utile de l'organisation retenue pour cette année.

À tout moment, vous pouvez demander un rendez-vous aux professeurs de votre enfant via Pronote.

## Aménagement aux épreuves

Modalité qui permet d'obtenir un aménagement en vue d'un examen (DNB, épreuves anticipées du BAC ou épreuves du BAC).

Cet aménagement peut prendre diverses formes et il est accordé par le directeur du SIEC (Service Inter-académique des Examens et Concours) sur proposition du médecin désigné par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Un dossier sera à retirer au secrétariat scolarité, M. Deschamps, à compléter par la famille et à rendre avec toutes les pièces nécessaires. **Les démarches doivent être entreprises dès le début de la phase d'inscription à l'examen.**

**Ce dossier sera à transmettre au plus tard le jour de la clôture des inscriptions à l'examen** au médecin de l'Éducation nationale référent de l'établissement. Celui-ci instruira le dossier et le transmettra pour avis au médecin de la CDAPH. Il est fortement conseillé d'anticiper une éventuelle demande, dès la rentrée scolaire.

À noter que toutes les pièces du dossier doivent être écrites en français.

Pour les élèves de Terminale ayant bénéficié d'un aménagement pour les épreuves anticipées de première, le renouvellement à l'identique est automatique. Il faudra constituer un dossier uniquement dans le cas d'une autre demande ou en cas de changement d'académie.

## Spécifique au Collège

### Stage d'observation en entreprise pour les collégiens de 3<sup>e</sup>

Chaque année, dans le cadre de l'éducation à l'orientation, de la sensibilisation à la vie de l'entreprise, **les élèves des classes de troisième doivent effectuer un stage non rémunéré dans une entreprise de leur choix en France ou à l'étranger.**

#### Pour combien de temps ?

5 jours ouvrables (1 semaine d'école)

#### Quelle entreprise ?

L'élève doit trouver par lui-même l'entreprise qui acceptera de l'accueillir. En cas de difficulté, il peut demander l'aide de sa section. Il est conseillé de commencer la recherche de ce stage dès le 1<sup>er</sup> trimestre.

#### Quelles démarches administratives ?

Au cours du premier trimestre, le professeur principal remet à l'élève une convention de stage en trois exemplaires.

Cette convention doit être complétée, datée et signée par l'élève, par les parents et par la direction de l'entreprise.

Les trois exemplaires accompagnés obligatoirement de la photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile et de responsabilité personnelle seront retournés à la section.

**Les phases de préparation et de suivi sont encadrées par le professeur principal et un professeur de la section.** Après la fin du stage, l'élève rédige un rapport soit en français soit dans la langue de la section. **Ce travail est pris en compte dans l'évaluation de l'élève et peut être un appui pour l'oral du brevet.**



Élèves de 3<sup>e</sup> pendant la semaine de stage en entreprise

## Le Diplôme National du Brevet – élèves de 3<sup>e</sup>

Le Diplôme National du Brevet (DNB) évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Il fait une large part au contrôle continu et comporte une épreuve orale et quatre épreuves écrites à la fin de la troisième. Nos enfants passent le DNBI, Diplôme National du Brevet International.

Depuis 2017, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et quatre épreuves obligatoires passées en fin de cycle 4 (classe de troisième) :

- une épreuve orale pendant laquelle l'élève présente un **projet travaillé dans le cadre d'un Enseignement ou de l'un des parcours éducatifs au cours de sa scolarité, dans le cadre des enseignements (parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir et parcours éducatif de santé ou encore son stage en entreprise)** et permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale ;

- une épreuve écrite portant sur le français ;
- une épreuve écrite portant sur l'histoire – géographie et l'enseignement moral et civique ;
- une épreuve écrite portant sur les mathématiques ;
- une épreuve écrite portant sur les disciplines scientifiques : sciences de la vie et de la terre, physique/chimie ou/et technologie\*.

L'attribution du brevet ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure en fin de troisième.

Une organisation particulière est prévue pour les élèves des **sections internationales** : en plus des épreuves écrites ci-dessus, les candidats passeront **deux épreuves orales dans leur établissement et portant sur la langue de la section (histoire-géographie et langue-littérature)**.

Le poids des épreuves de fin d'année devrait évoluer en 2026 (40% contrôle continu et 60% épreuves finales).

## Le Brevet d'initiation Aéronautique (BIA)

Depuis 2021, les élèves de 3<sup>e</sup> volontaires peuvent bénéficier d'une préparation au **Brevet d'initiation Aéronautique**, examen organisé par l'éducation nationale.

Cette préparation aura une durée hebdomadaire d'1h30.

Pour plus d'information, voir lien ci-dessous : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo45/MENE1931607N.htm>

## Spécifique au Lycée

### Classe de Seconde

La classe de Seconde est une classe de détermination dont les enseignements comprennent des enseignements généraux communs, un temps d'accompagnement personnalisé et, éventuellement, un enseignement optionnel facultatif.

**Les enseignements communs** comprennent (avec certains cours dédoublés) les disciplines suivantes :

- Français
- Histoire-Géographie et enseignement moral et civique

- Langue vivante B (anglais, allemand, espagnol)
- Langue vivante C (allemand, espagnol, italien, chinois, russe)
- un enseignement d'exploration obligatoire : Sciences Economiques et Sociales
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Numériques et Technologie
- Education Physique et Sportive

Afin de répondre aux objectifs d'individualisation des parcours, **un accompagnement personnalisé** obligatoire est proposé à tous les élèves en fonction de leurs besoins. Un créneau est prévu à cet effet dans l'emploi du temps. Différents modules de soutien disciplinaire, de méthodologie, d'approfondissement ou de découverte sont proposés aux élèves.

Une aide à l'orientation sera également mise en place.

### Classe de Première

Pour tous les élèves	
<b>Tronc commun</b>	Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique, LVB, EPS, Enseignement scientifique
<b>Enseignements de spécialité</b>	3 spécialités choisies parmi les 8 proposés
<b>Enseignements spécifiques</b>	Approfondissement Culturel et Linguistique et Histoire Géographie en langue de section (pour la section chinoise, enseignement scientifique en chinois à la place d'histoire-géo)
<b>Enseignements optionnels</b>	(LVC ou Arts plastiques ou Musique ou Théâtre) + Latin éventuellement. Un seul enseignement autorisé mais le latin peut être choisi en plus. Pour cette discipline uniquement, les points au-dessus de 10 seront multipliés par 3 dans leur prise en compte pour le baccalauréat

### Classe de Terminale

Pour tous les élèves	
<b>Tronc commun</b>	Philosophie, Histoire-Géographie, LVB, EPS, Enseignement scientifique
<b>Enseignements de spécialité</b>	2 des trois spécialités suivies en 1 <sup>er</sup>
<b>Enseignements spécifiques</b>	Approfondissement Culturel et Linguistique et Histoire Géographie en langue de section (ou enseignement scientifique en chinois pour les élèves de section chinoise)
<b>Enseignements optionnels</b>	Le même que celui suivi en 1 <sup>er</sup> , soit l'option « Maths complémentaires » ou « Maths expertes » s'ils gardent la spécialité Mathématiques en terminale. Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain

\* à partir de 2025, les épreuves terminales pèseront davantage dans la note finale: 60% épreuves finales + 40% contrôle continu.

## Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL)

Le Conseil de Vie Lycéenne (présidé par le Proviseur) est composé d'un(e) vice-président(e) et de jeunes élus lycéens. Il se réunit régulièrement et avant chaque CA sous la présidence de Monsieur le Proviseur et de son équipe (adjoint et CPE), d'un membre du corps enseignant, de membres du personnel administratif de section, d'agents et d'un parent élu. Sont ainsi discutés et approuvés tous les projets et événements de la vie lycéenne.

Exemples de projets réalisés par le CVL :

- Concours d'éloquence
- Journal du Lycée : «L'International»
- « Silence on lit »
- Formation des délégués de classes de 1re et de 2de contre le harcèlement
- Collaboration active avec la MDL pour la mise en place de la « Semaine du développement durable au mois de mai ».

## Les Options

### L'enseignement optionnel arts plastiques

Les arts plastiques permettent un apprentissage ouvert, entre pratique et culture artistiques. Les arts plastiques au Lycée International sont un enseignement optionnel (guidé par les programmes nationaux). Pour le baccalauréat cet enseignement est évalué en contrôle continu durant tout le cycle terminal ; première et terminale.



L'objectif de l'enseignement optionnel arts plastiques : acquérir une autonomie plasticienne et apprendre à construire une réflexion sensible.

#### Pour atteindre cet objectif, l'élève va :

- développer ses acquis du collège en continuant à articuler pratique plastique (dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo, performance, etc.) et culture artistique
- approfondir ses recherches artistiques personnelles
- comprendre les enjeux artistiques fondamentaux
- renforcer sa culture générale
- s'exercer à l'aisance de l'argumentation orale
- participer à des sorties dans des institutions muséales et rencontrer des professionnels de la sphère artistique
- travailler au sein d'un groupe d'élèves curieux et motivés

#### Les horaires de cet enseignement :

- En classe de seconde : 2h
- En classe de première : 3h / jeudi après-midi (a priori)
- En classe de terminale : 2h / vendredi après-midi (a priori)

Plus particulièrement pour l'orientation, cet enseignement facilite la poursuite d'études dans le domaine de l'art ou dans un autre domaine nécessitant une culture générale sensible et solide.

#### Pour plus d'informations, je reste à votre disposition :

Julie VAZQUEZ - Professeure d'arts plastiques  
formidableseleves@gmail.com

Par curiosité, je vous invite à consulter les sites arts plastiques accessibles depuis le site du

Lycée international dans l'onglet « Lycée / Enseignements de spécialités et optionnels ». (Ces sites rendent notamment visibles des productions plastiques de collégiens et de lycéens.)

### Option musique (2<sup>des</sup>, 1<sup>res</sup>, terminales)

Les élèves ont la possibilité de poursuivre l'enseignement de la musique au lycée en tant qu'option facultative en 2de, 1re et terminale. Il n'est nullement nécessaire de savoir lire, écrire ou jouer d'un instrument pour rejoindre l'option (même si cela serait un plus !). La seule nécessité est de vouloir prendre du plaisir à comprendre, créer et faire de la musique. Au programme: pratique instrumentale / vocale, culture musicale et artistique, création musicale et artistique. Il s'agit de mettre en oeuvre la perception et la production de la musique afin d'en comprendre le sens.

L'enseignement musical au lycée vise à construire :

- une culture musicale et artistique large.
- une culture de « l'engagement » personnel et en groupe.
- une culture de l'initiative et de la « création » musicale et artistique.
- une culture de « l'épanouissement » personnel.
- une culture du « jugement » et de la réflexion critique.

#### Organisation :

Les élèves travaillent en groupe et individuellement.

**En 2<sup>de</sup> :** Pratique musicale et culture musicale sont réparties sur 1h hebdomadaire.

**En 1<sup>re</sup> et Terminale :** L'enseignement est réparti sur 2h communes aux premières et terminales. L'heure collective étant réservée à la pratique musicale / création.

Par ailleurs, il y aura des sorties, des spectacles et donc des répétitions à prévoir.

#### Évaluation :

Cette option Arts - Musique est évaluée en contrôle continu, l'assiduité et l'investissement sont donc requis. En cycle terminale tous les points sont donc comptés pour faire une moyenne de l'option pour le baccalauréat.

**Pour plus d'information, merci de prendre contact avec l'enseignant Yanis Djaout-Fares :**

educmusydf@gmail.com



## Chorale au collège

La pratique du chant choral est très vivante dans notre établissement et permet l'épanouissement personnel de chaque élève. Cet enseignement est fait pour tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> souhaitant chanter en groupe. Nul besoin d'être un grand musicien pour nous rejoindre. La seule nécessité est de vouloir prendre du plaisir à faire de la musique.

La pratique du chant choral permet d'approfondir et d'enrichir les connaissances culturelles et artistiques. Elle favorise la notion d'engagement dès le plus jeune âge et de gagner en confiance en soi en osant prendre la parole et en osant montrer toutes ses capacités.

Chaque année, nous avons entre 50 et 110 élèves qui viennent de toutes les sections du Lycée International. Ces élèves sont motivés pour vivre la musique dans un esprit de grande famille où les plus jeunes apprennent avec les plus expérimentés et grandissent en vivant cette expérience unique ! Il n'y a aucune limite au recrutement. Plus le groupe est grand, plus les capacités sont grandes !

Le répertoire est très varié et suit un fil conducteur.

### Organisation :

Cet enseignement complémentaire du cours d'éducation musicale et chant choral est réparti sur une heure hebdomadaire. Il nécessite une disponibilité constante sur ce créneau. Par ailleurs, il sera à prévoir des répétitions en plus de cette heure hebdomadaire (un jour de la semaine non arrêté de 16h15 à 17h05) afin de monter nos trois spectacles (début d'année, hiver et fin d'année scolaire).



Les élèves sont amenés à construire l'ensemble du spectacle: écriture du texte, arrangements de certaines partitions, accompagnements musicaux, solos, décors, costumes. Ils découvrent en même temps un univers qui est parfois inconnu: le monde des arts vivants.

### Evaluation :

Cet enseignement est évalué par l'assiduité et le travail vocal des élèves. Concernant les élèves de 3<sup>e</sup>, il permet d'obtenir 20 points de plus dans la moyenne du Diplôme National du Brevet et d'être le sujet de l'oral de 3<sup>e</sup>.

**Pour plus d'information, merci de prendre contact avec l'enseignant Yanis Djaout-Fares :**

educmusydf@gmail.com



## L'option théâtre

### L'encadrement et les élèves

Ce cours est encadré par Diane Charbonnel (professeur de français et diplômée en enseignement du théâtre) et un intervenant comédien. L'option est ouverte à tous les élèves du lycée (niveaux 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, Terminale).

### L'organisation

- Le cours dure 3 heures, de 14h25 à 17h, le vendredi après-midi.
- L'option est en partenariat avec le théâtre des Amandiers à Nanterre ; cela nous permet de bénéficier d'un ou deux ateliers lors desquels un acteur professionnel (associé aux spectacles que nous allons voir) vient travailler avec le groupe.

### Le contrôle continu durant l'année :

- Les élèves rendent un court dossier en fin de trimestre dans lequel ils analysent le travail effectué et font part de leurs réflexions sur le travail théâtral. Nous parlons toujours d'un spectacle vu, afin d'échanger nos impressions et de nous apporter des éléments nouveaux.
- Les élèves volontaires peuvent également proposer des exposés autour de l'histoire du théâtre, des metteurs en scène, des types de théâtre...
- Sont également évalués l'implication, l'assiduité, le travail autour du plateau et des textes.

**Les notes sont très valorisantes car nous sommes conscients de l'implication demandée aux élèves.**

### « L'école du spectateur »

Plusieurs spectacles sont proposés (environ 6, à moduler avec le groupe) : au Théâtre des Amandiers qui est notre partenaire ainsi que dans divers théâtres à Paris (Théâtre 13, Odéon-Europe, Chaillot, Théâtre de la Colline, Th. de la Ville, Th. de l'Athénée, Cité Internationale, Comédie Française, etc).

**L'objectif est de découvrir des textes et des mises en scène de tous types, de comprendre les possibilités créatrices qu'offre la scénographie et de faire évoluer son regard sur le théâtre en tant que spectateur.**

### Le travail effectué en cours

Nous abordons tous les aspects du jeu théâtral :

- découverte et approfondissement du travail de l'acteur (voix, corps, espace, émotions...);
- improvisation en lien avec le projet de l'année;
- travail sur la notion de groupe et des compétences qui s'y rattachent (regarder, écouter, analyser les prestations des partenaires);
- histoire et théorie du théâtre en lien avec les spectacles vus et le projet de l'année.

**L'esprit de l'option est l'écoute et la bienveillance entre les acteurs, afin que chacun se sente libre de proposer et de chercher comment construire ses personnages.**



### Le projet de l'année

- Le projet concerne les 3 niveaux (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, Terminale) : apprentissage du texte, rôles et compétences (mémorisation, interprétation, évolution du jeu, possibilités multiples de représenter un même personnage, interaction avec les partenaires de jeu, réflexion sur la mise en scène...).
- Nous préférons maintenir l'idée d'une représentation finale car elle permet de construire le travail du début à la fin (chaque élève s'investissant selon le temps dont il dispose).
- Les textes choisis balayent tous les siècles. Il peut s'agir d'une pièce ou d'un montage de scènes.

Nous élaborons ensemble la mise en scène, les costumes, le décor, l'objectif étant que les élèves soient actifs dans cette réflexion.

### Les représentations

Les deux niveaux scolaires présentent le travail de l'année lors de :

- 3 représentations au Lycée International,
- 1 au Théâtre des Amandiers de Nanterre, où nous bénéficions de l'aide de techniciens professionnels son et lumière.

**Cet enrichissement culturel favorise l'ouverture d'esprit, l'aisance de manière générale et aide à la préparation des examens (entre**

**autres épreuves de français en 1<sup>re</sup>, grand oral en terminale).**



### Concours général

Institué par l'Université de Paris en 1744 le concours général des lycées a pour fonction de distinguer les meilleurs élèves sur l'ensemble des lycées. Chaque année dans les classes de première et de terminale quelques excellents élèves du Lycée International sont sollicités par leur professeur pour concourir.

cinq accessits maximum et de 10 mentions.

Les lauréats des premiers, deuxièmes et troisièmes prix sont invités à une cérémonie à Paris en fin d'année scolaire au cours de laquelle leurs récompenses leur sont décernées.

Chaque établissement ne peut présenter que 8 % de l'effectif total des classes de Premières et Terminales.

Chaque année le Lycée International se distingue en obtenant plusieurs prix.

Ce concours donne lieu dans chacune des disciplines concernées à l'attribution de récompenses au niveau national : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix,

Les élèves primés rejoignent le palmarès des lauréats devenus illustres tels Charles Baudelaire, Victor Hugo, Louis Pasteur, Jean Jaurès, Léon Blum...



## Périscolaire

### L'Association Sportive au Lycée International

#### Elèves du collège (6<sup>es</sup> à 3<sup>es</sup>)

ACTIVITÉS	JOUR	RESPONSABLE(S)
<b>Basket-Ball</b>	Mercredi	Mme ROUQUETTE M. BAUDRIBOC
<b>Rugby (élèves de 3<sup>e</sup>)</b>	Mercredi	M. BOUILLOUX-LAFONT M. PETIT M. BRANDILY
<b>Badminton</b>	Mardi 4 <sup>e</sup> / 3 <sup>e</sup> Vendredi 6 <sup>e</sup> / 5 <sup>e</sup>	M. PETIT M. LE PALLEC
<b>Golf</b>	Mercredi	M. COFFRE
<b>Danse</b>	Mercredi	Mme MELIS
<b>Escalade</b>	Mercredi	M. BOUILLOUX-LAFONT M. BRANDILY



Équipe de golf collège  
UNSS Excellence

**A noter :** Pour chaque activité, les compétitions ont lieu le mercredi après midi de 13h30 à 16h30 environ.

#### Elèves du lycée (2<sup>des</sup> à terminales)

ACTIVITÉS	JOUR	RESPONSABLE(S)
<b>Escalade</b>	Lundi	M. COFFRE
<b>Badminton</b>	Mardi	M. PETIT
<b>Rugby</b>	Mercredi	M. BOUILLOUX-LAFONT M. PETIT M. BRANDILY

> Le tableau définitif des activités et des jours de pratique sera édité pour la journée de prérentrée.



## VENEZ DÉCOUVRIR LES PYRAMIDES

VISITE DU CLUB POSSIBLE 7/7 JOURS

FRAIS D'ADHÉSION OFFERTS POUR TOUTES LES FAMILLES DU



### VIVEZ LE SPORT AUTREMENT !

FITNESS - TENNIS - PADEL - SQUASH - GOLF - SERVICE JEUNESSE - PISCINES - BIEN-ÊTRE



01 34 80 34 80  
info@les-pyramides.com



AGENCE DE TRADUCTION  
MULTILINGUE, SPÉCIALISTE DES  
TRADUCTIONS OFFICIELLES.

LEGAL DOCUMENT  
TRANSLATION BY OFFICIALLY  
APPROVED TRANSLATOR IN PARIS.

Avec **TraduScript**, mettez toutes les chances de votre côté.

Confiez-nous vos dossiers scolaires, diplômes, attestations ou documents d'état civil.

Traductions professionnelles et certifiées toutes combinaisons linguistiques, délais rapides.



**TraduScript**  
Agence de traduction - Paris

FR : +33 (0)663 803 375 • AT : +43 (0)664 24 37 528  
contact@tradoscript.com • www.tradoscript.com

# Lycée International Alumni

L'Association des Anciens du Lycée International, appelée également Lycée International ALUMNI gère et maintient la base de données des anciens élèves, enseignants, personnels et amis du Lycée International.

## Lycée International ALUMNI

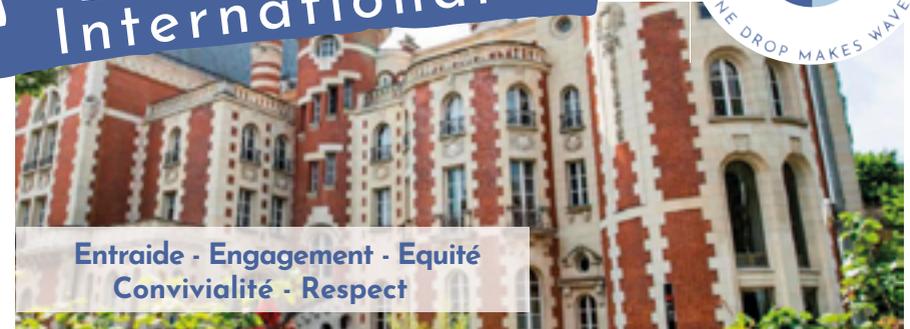
- promeut l'Esprit International, symbole de l'établissement connu dans le monde entier pour son enseignement et son ouverture au monde à travers ses sections internationales ;
- renforce le lien entre les élèves, anciens et actuels, anime et développe le réseau des près de 20 000 anciens élèves répartis dans le monde entier ;
- organise des évènements inter-promotions et aide les anciens à organiser des réunions de promotion ;
- accompagne les anciens élèves tout au long de leur carrière grâce à un réseau dynamique ;
- propose des offres de stage, d'alternance, de V.I.E./V.I.A. et d'emploi à ses membres ;

Anciens élèves, parents d'élèves, élèves de première et terminale, enseignants et personnels du lycée, rejoignez-nous en vous inscrivant sur notre site web : [www.li-alumni.org](http://www.li-alumni.org)

**Jean-Marc Babut, Président**



## Le Club International



**Le Club International est l'association éducative, culturelle et sportive du Lycée International** qui regroupe les représentants des 14 sections.

Nos événements et nos projets, communs à toutes les sections, animent la vie pluriculturelle et multilingue du Lycée.

Le Marché de Noël, le Lycée en fête, le Club de football, les concerts « Mamas & Papas », le Concours de romans, la projection de films internationaux présentés par les sections, le Forum de Réalité Virtuelle et tant d'autres manifestations vivent grâce à l'engagement des parents bénévoles.

Vous pouvez y contribuer ponctuellement ou régulièrement pour :

### LE CONCOURS DE ROMANS



### LES CONCERTS



### LA PROJECTION DE FILMS INTERNATIONAUX



### LES ÉVÈNEMENTS DES SECTIONS



### LA LIGUE DE FOOTBALL ET DE BASKETBALL



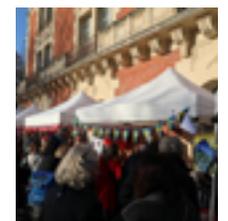
### LES CONFÉRENCES



### LE FORUM DE RÉALITÉ VIRTUELLE



### LE MARCHÉ DE NOËL ET LE LYCÉE EN FÊTE



## CHECK IN TO LYCÉE INTERNATIONAL

En septembre, le CI2LI organise une conférence de Bienvenue suivie d'un cocktail. Cet événement est ouvert à tous les parents sur inscription.



### AU PROGRAMME :

- un mot de Bienvenue du Monsieur le Proviseur ;
- présentation du système d'éducation en France (en langue anglaise) ;
- la présentation du fonctionnement du Lycée International (la partie française, les sections, les associations : APELI, Club International, MDL, CVL...);
- la présentation des directeurs des sections ;
- un cocktail convivial et informel ;

### L'ENVIRONNEMENT VOUS PRÉOCCUPE ? CONTACTEZ-NOUS ET REJOIGNEZ LA TEAM

Nous comptons sur vous pour nous aider à faire vivre notre initiative écologique "GO GREEN". Votre contribution est vraiment importante. Venez nous rejoindre pour sensibiliser et mettre en place des projets concrets. Ensemble, faisons de notre Lycée un exemple de durabilité. Venez nous rejoindre dès aujourd'hui !



### DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Vous avez une proposition d'activité ou vous souhaitez vivre pleinement toute l'expérience du Lycée en partageant les richesses culturelles des autres sections ? **Alors n'hésitez plus, le Club International est fait pour vous !**

[clubinternationalsaintgermain@gmail.com](mailto:clubinternationalsaintgermain@gmail.com)



## Le Foyer Socio-Éducatif (FSE)

Le FSE du Lycée International est l'association pédagogique et culturelle qui accompagne chacun de vos enfants de la Maternelle à la Terminale. Ses actions sont menées sous la tutelle de Monsieur le Proviseur et de son conseil d'administration composé d'élèves, de parents, de membres de l'administration et de professeurs.

Le FSE fonctionne grâce à vos cotisations (cf lien qr code à la fin de l'article). Sans votre soutien financier, le FSE ne peut pas satisfaire toutes les demandes des élèves et des professeurs pour leurs nombreux projets. Le FSE soutient des actions humanitaires conduites par les élèves du collège et du lycée. Le FSE participe aussi la gestion des photos de classe (école primaire, collège et lycée) et finance les prix de différents concours (Poésie, Manga Sensei, mathématiques...)

Le FSE apporte sa contribution aux budgets des classes de l'École et à ses activités périscolaires. Il finance les abonnements de la presse enfantine (BCD), l'atelier informatique, l'activité théâtrale du primaire, et les projets de développement durable, culturels ou sportifs.

Les projets de la Maison Des Lycéens sont aussi soutenus par le FSE. Le Foyer des collégiens reçoit des subventions pour l'achat de jeux. Des photocopies sont mises à la disposition des élèves.

Au cours de l'année 2025/2026, le FSE soutiendra plusieurs activités :

- la chorale Vox
- le Club Théâtre (pour les lycéens)
- l'Atelier Théâtre (pour les collégiens)
- l'Option Théâtre (spectacle des élèves de première et terminale)
- les activités périscolaires de l'École primaire

- les clubs informatiques et environnement de l'École primaire
- le Ciné-Club
- le club jeux de plateaux (backgammon, échecs...)
- l'atelier web-radio
- le Club Développement Durable et Solidaire
- le Club Business et mode
- les clubs littéraire, scientifique, informatique et mathématique
- le Club aéronautique et spatial
- le club Régie (son, lumière et vidéo, responsable Antoine Patry),
- le Grenier des Costumes et l'Atelier Décors (responsable Guy Anseaume, parent d'élève), sollicités régulièrement pour les différents spectacles présentés au Lycée International.
- Et sans doute bien d'autres activités...

Le FSE offre la possibilité de jouer dans un orchestre Jazz-Rock dirigé par Léo Godart (répétitions tous les jeudis de 17h15 à 19h15)

Le FSE remercie les animateurs, tous bénévoles qui contribuent à la réussite de ces nombreuses activités.

**N'hésitez pas à venir nous rejoindre (les ateliers costumes et décors notamment ont besoin de votre aide, elle peut être ponctuelle ou plus régulière) ou à nous aider financièrement.**



**Véronique Thomas Duphil (Présidente), Xavier Marcon, Guy Anseaume, Antoine Patry**

POUR CONTACTER OU POUR ÊTRE INFORMÉ, INSCRIVEZ-VOUS ICI



## Fondation pour le Développement de l'Enseignement International

La FDEI est un « think tank » qui a pour mission la promotion, en France et en Europe, de tout modèle d'excellence en matière de diversité culturelle et de plurilinguisme dans l'enseignement et, en particulier, du dispositif des Sections Internationales et du BFI.

### La FDEI

- procède à des évaluations de certains systèmes scolaires mis en place dans différents pays;
- œuvre auprès des pouvoirs publics (Parlements, Commission Européenne, gouvernements, collectivités territoriales, administrations, etc...) au développement des Sections Internationales. La FDEI travaille, entre autres, avec ces pouvoirs publics à l'évolution du modèle et du contenu pédagogiques;
- organise de nombreux colloques dans le cadre de ses actions de communication;
- fournit des conseils à propos d'enseignement d'excellence en matière de diversité culturelle et de plurilinguisme;
- fait des propositions relatives aux Lycées français de l'étranger.

5 décembre 2007) et administrative (Décret du 29 octobre 2006) au bénéfice de toutes les Sections Internationales et du BFI.

La FDEI est soutenue par l'Académie des Sciences Morales et Politiques - Institut de France ainsi que par des entreprises internationales prestigieuses.

Le site de la FDEI est en français, allemand, anglais, espagnol, italien et polonais; il sera plus tard traduit dans d'autres langues des Sections Internationales.

Animée par des bénévoles, la FDEI est co-fondatrice de l'Observatoire Européen du Plurilinguisme.

[www.observatoireplurilinguisme.eu](http://www.observatoireplurilinguisme.eu)

**François-Xavier d'Aligny, Président**

**Cathy Ducker, Vice-Présidente**

**Claire Dray, Membre du Comité Exécutif**

**Isabelle Tardé-Gonzalez, Membre du Comité Exécutif**

**Frans Thijssen, Membre du Comité Exécutif**

En France, la FDEI a ainsi pris une part prépondérante à la mise en place d'une base législative solide (Lois cadre d'orientation scolaire de 2005 et de 2013, Loi de finances rectificative de 2006), juridique (décision du Conseil d'Etat du



FONDATION POUR  
LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
INTERNATIONAL

www.observatoireplurilinguisme.eu  
www.igile.fr  
www.igile.fr

## Vous recherchez un emploi ? ou une réorientation ?



**Ne restez pas isolé, l'association FRES Emploi vous prépare et vous accompagne dans votre recherche**

- Préparation au projet professionnel
- Retour à l'emploi après une interruption
- Retour d'expatriation
- Réorientation
- Développement des outils de prospection
- Accompagnement personnalisé à la recherche

### FRES Emploi

- *St Germain-en-Laye-Fourqueux, Mareil-Marly et communes voisines*
- *10 conseillers, professionnels bénévoles*
- *Près de 2 000 personnes accompagnées depuis 1995*

[fres-emploi.fr](http://fres-emploi.fr)  
[fres.emploi@gmail.com](mailto:fres.emploi@gmail.com)



Avec le soutien de



## Français langue étrangère pour adultes

### French as a foreign language for adults



Le Lycée International est adhérent du GRETA des Yvelines qui réalise les activités de formation continue de l'Education Nationale.

Ces cours sont destinés aux adultes étrangers, parents d'élèves ou non, désireux de s'initier ou de se perfectionner en langue française.

#### Niveaux proposés :

- Débutant : pour les nouveaux arrivants en France,
- Élémentaire : pour les personnes possédant déjà des bases,
- Intermédiaire : développer l'expression orale et écrite,
- Avancé : approfondir les connaissances linguistiques et culturelles.

Un test et un entretien avec le/la formateur/trice déterminent le niveau linguistique et permettent la répartition dans de petits groupes.

**Fréquence :** 2 cours de 2h par semaine pour tous les niveaux.

Possibilité d'intégrer la formation en cours de trimestre sauf pour le niveau débutant.

#### Prix pour 4h/semaine

##### • Élémentaire et avancé

- 1<sup>er</sup> trimestre 567 €
- 2<sup>e</sup> trimestre 540 €
- 3<sup>e</sup> trimestre 486 €
- Cours annuel 1 593 €

##### • Débutant et intermédiaire

- 1<sup>er</sup> trimestre 594 €
- 2<sup>e</sup> trimestre 540 €
- 3<sup>e</sup> trimestre 459 €
- Cours annuel 1 593 €

Début des cours : 22 septembre 2025

The Lycée International is setting up classes for adults who want to learn French and to learn some aspects of French civilization. There are four levels.

The course is for adults foreigners who wish to learn French or perfect their knowledge of French.

#### Levels :

- Beginner: for new entrants in France,
- Elementary: for people who already have bases,
- Intermediate: develop oral and written expression,
- Advanced: deepen knowledge.

Candidate will be divided into small groups of different levels according to the results of a linguistic test and a conversation with a teacher.

**Frequency:** 2 hours twice a week for all levels.

#### Price for 4h/week

##### • Elementary and advanced

- First term 567 €
- Second term 540 €
- Third term 486 €
- Annual course 1 593 €

##### • Beginners and intermediate

- First term 594 €
- Second term 540 €
- Third term 459 €
- Annual course 1 593 €

Courses start on September 22<sup>nd</sup>, 2025.

**GRETA des Yvelines**  
 Antenne de Saint-Germain-en-laye  
 30, rue Alexandre Dumas  
 78100 Saint-Germain-en-laye  
 Tél. : 01 39 04 05 20  
 Contact :  
 Isabelle CHALVIGNAC (coordonnatrice)  
 Email: fle-lyceeinternational.greta78@ac-versailles.fr Tél. : 06 30 17 17 28

## La Maison des Lycéens (MDL)

La Maison des Lycéens est une association dirigée seulement par les lycéens, dans le but de soutenir les clubs du Lycée International et d'organiser des événements culturels, sportifs, festifs et caritatifs dont peuvent bénéficier l'intégralité des lycéens.



Tous les lycéens qui ont adhéré à l'association au début de l'année pourront se présenter aux élections de la nouvelle MDL. Une fois élus, ils pourront participer à l'organisation de divers projets, de la conception jusqu'à la réalisation, et profiter d'expériences enrichissantes et inoubliables.

“ Nous espérons que cette année 2025-2026 sera marquée par votre créativité, prise d'initiatives et enrichissement personnel ”



## Sections

### Section allemande



Die **Deutsche Abteilung** des Lycée International hat das Ziel, Schülerinnen und Schüler in einer internationalen Lernumgebung eine anspruchsvolle bikulturelle Schulbildung zu vermitteln. Neben einer Allgemeinbildung auf hohem Niveau bilden Offenheit bei einer Verankerung in der deutschen Kultur und eine gelebte Zweisprachigkeit die Schwerpunkte ihrer pädagogischen Arbeit.

Die Schülerinnen und Schüler der Deutschen Abteilung sollen mit dem erworbenen Wissen zum selbstständigen und eigenverantwortlichen Handeln und zum kritischen Denken befähigt werden. Die jungen Menschen sollen tolerant und vorurteilsfrei den Herausforderungen einer globalisierten Welt gewachsen sein, ihre Persönlichkeit entfalten, ein soziales Bewusstsein entwickeln und den Anderen in seiner Individualität akzeptieren.

Die Deutsche Abteilung unterrichtet an drei verschiedenen Standorten, der Grundschule Charles Bouvard, dem Collège Les Hauts Grillets und dem Lycée International (Kindergarten bis Oberstufe).

Klassenfahrten, Ausflüge und Messebesuche gehören jedes Jahr zum festen Programm der Abteilung, wie auch der deutsche Grundschulchor und die beiden Theatergruppen in der Mittel- und Oberstufe.

**Der Elternverein der Deutschen Abteilung, APESALI** (Association des Parents d'Elèves de la Section Allemande du Lycée International), heißt alle Neuankömmlinge herzlich willkommen, und begrüßt alle Eltern und Schüler\*innen, die bereits im vergangenen Jahr unserer Schulgemeinschaft angehörten, zum neuen Schuljahr.

In der Deutschen Abteilung organisieren Eltern und Lehrkräfte in enger Zusammenarbeit regelmäßig Veranstaltungen, die mit dem deutschsprachigen Kulturraum in Zusammenhang stehen. Diese Veranstaltungen ergänzen oft auch den Unterricht und sollen den Kindern die Identifikation mit der deutschen Sprache und Kultur erleichtern.

Im Schuljahr 2024-25 feierte die deutsche Abteilung ihr 70-jähriges Jubiläum, welches von

Suely  
Marques



Accompagner votre enfant entre les cultures : un soutien psychologique sur mesure

Votre enfant grandit entre plusieurs langues, plusieurs cultures, parfois plusieurs pays ?

Cette richesse peut aussi être source de confusion, d'angoisse ou de mal-être.

Accompagnement pour adultes : les changements culturels peuvent générer souffrance, solitude ou perte de repères.

Psychothérapies pour enfants, adolescents et adultes

Approche transculturelle, bienveillante et multilingue : français, anglais, portugais

Psychologue clinicienne & psychanalyste

07 86 73 11 04

www.suelymarques.com

Saint-Germain-en-Laye

Cours de langues ludiques en petits groupes, tous niveaux et tous âges

- ✓ *Anglais*
- ✓ *Espagnol*
- ✓ *Théâtre en anglais et en espagnol*
- ✓ *Cours pour adultes éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)*

Stages intensifs pendant les vacances scolaires



Contactez nous

+33 7 82 60 44 04 www.wittybunch.com  
5 Rue Hans List, 78290, Croissy-sur-Seine

Inscrivez  
vous!



Scannez pour plus d'informations

einer Vielzahl an Veranstaltungen, Festen und einer spannenden Vortragsreihe begleitet wurde. Eines der Highlights war das Chorkonzert der Grundschüler, bei welchem eine gigantische gebastelte Geburtstagstorte und ein eigens für diese Veranstaltung komponiertes Jubiläumslied die Herzen höher schlagen ließen.

Darüber hinaus macht erst die finanzielle Unterstützung der Eltern über den Elternverein APESALI das Funktionieren der Deutschen Abteilung mit ihrer Ausstattung und allen Zusatzangeboten möglich, dies gleichermaßen an allen drei Standorten.

Jede Familie mit Kind in der Deutschen Abteilung ist daher verpflichtet, der APESALI durch Beitragszahlung beizutreten und sollte sich in irgendeiner Form auch engagieren. Einzelheiten zur Elternhilfe erhalten Sie zu Schulbeginn per Mail und am Tag der offenen Tür, der Journée d'Accueil, am Samstag, den 30. August 2025, an dem sich auch die Deutsche Abteilung vorstellen wird. In der Jahreshauptversammlung des Elternvereins im Oktober werden im Beisein aller Lehrkräfte Bilanz des Vorjahres gezogen, anstehende Projekte vorgestellt und aktuelle Themen diskutiert.

**• APESALI finanziert**

die Aktivitäten, Projekte, IT, Lehrmittel und Materialien, die von der Deutschen Abteilung benötigt werden und ist der Arbeitgeber der deutschen Bibliothekarin.

**• APESALI organisiert**

den Auftritt und die Präsenz der Deutschen Abteilung auf den internationalen Schulfesten (Weihnachtsmarkt, Sommerfest), sowie die Veranstaltungen der Deutschen Abteilung (Sankt Martin, Adventsfeiern, Karneval, Ostermarkt, Deutsches Essen...)

**• APESALI pflegt**

die Gemeinschaft innerhalb der Deutschen Abteilung (Willkommens-Apéro, Cocktail, Elternprogramm).

**• APESALI sorgt**

für die interne und externe Kommunikation: zwischen Eltern, Abteilung, Partnerschulen,

Schulstandorten, anderen Schulvereinen und extern auf Webseiten und Social Media.

Wir wünschen allen ein erfolgreiches Schuljahr 2025-2026!

Für den Elternverein  
Taddig Wüstendörfer (Vorsitzender)  
Kontakt: vorsitz@apesali.de

**APELI (Association des Parents d'Elèves du Lycée International)**

APELI ist der Elternverein des Lycée International, der die Eltern aller Abteilungen des Lycée International vertritt. Engagieren kann man sich z.B. als PEC – Parent d'Elèves Correspondant, welche die Eltern z.B. in den Conseils de Classe vertreten, wie auch in vielen anderen Gremien der französischen Schulverwaltung des Lycée International. Der APELI organisiert außerdem u.a. den Tag der offenen Tür (JAC), den Carrefour des Études et des Métiers (CEM), verschiedene Podiumsdiskussionen und die offizielle Diplomfeier der Abiturienten aller Abteilungen. Weiter ist APELI der Herausgeber dieser Broschüre, dem Guide de Rentrée, informiert aber auch laufend über einem Newsletter, der regelmäßig an alle Mitglieder versendet wird. Auch hier ist es sinnvoll, durch Zahlung eines relativ geringen Vereinsbeitrags Mitglied zu werden: [www.apeli.org](http://www.apeli.org)

[secretariat@deutsche-abteilung.de](mailto:secretariat@deutsche-abteilung.de)



**FRANK WALTER**  
*Directeur*  
06 43 67 34 71



**DR. KRISTIN UHLIG**  
*Responsable du Primaire*



**ODILE DUGUÉ**  
*Assistante de direction*  
06 43 67 34 71



SPORT ART MUSIC ENGLISH

**ACTIVITÉS EN ANGLAIS**

**ACTIVITIES IN ENGLISH**

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

**POUR ENFANTS ANGLOPHONES ET NON-ANGLOPHONES!**  
FOR ENGLISH AND NON-ENGLISH SPEAKING CHILDREN!

**SAME CLUB PROPOSE UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE AMUSANT ET LUDIQUE!**

**MERCREDIS – WEDNESDAYS**



**POUR ENFANTS ÂGÉS DE 3-11 ANS**

**MATIN**  
MUSIQUE  
YOGA  
ART

**MATIN: 8H30-12H30**  
**APRÈS-MIDI: 13H30-17H30**  
**JOURNÉE COMPLÈTE: 8H30-17H30**

**APRÈS-MIDI**  
THÉÂTRE  
STEAM  
CUISINE

**VACANCES SCOLAIRES – SCHOOL HOLIDAYS**

**DES STAGES SONT ORGANISÉS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES**  
**DURING SCHOOL HOLIDAYS WE ORGANIZE FUN CAMPS WITH DIVERSE THEMES**

**APRÈS L'ÉCOLE – AFTERSCHOOL**

**SAMEDIS – SATURDAYS**



**Jolly Phonics**  
Multisensory method for children aged 4-9  
Learn to read and write through fun activities, stories & songs!



contact@sameclub.fr  
06.21.58.96.58

sameateliersanglais  
sameclub\_mareil

## Section américaine



## BACK TO SCHOOL INFORMATION

Welcome to all new families joining us this year, and of course to welcome back those who are already members of the American Section community! We advise families to read our weekly newsletter, ASALink, every Friday morning for up-to-date information. To ensure it is properly delivered, please check your parent portal to ensure that your preferred e-mail addresses are on record.

Also, do not forget to check out our website, [www.americansection.org](http://www.americansection.org), regularly. Please write to [lycee@americansection.org](mailto:lycee@americansection.org) or call us at 01 34 51 74 85 with any questions.

## PARENT INVOLVEMENT

With the help of the Volunteer Leadership Committee (VLC), we organize a wide range of activities for students, families, and parents, ranging from classroom parties and student dances to graduation ceremonies, a fundraising Gala, a potluck dinner, and more. We strongly encourage all Section parents to get involved! We need Homeroom Parents, Art and Library volunteers, Club International representatives, event organizers, and more. Parents may also run for the Board of Trustees.

## EXTRA-CURRICULAR ACTIVITIES

The following activities, all sponsored by the American Section, will be available in 2025-2026. Those with asterisks are open to students from all sections. Check the website and posters near the Section classrooms and office for precise meeting dates and times.

- \* Community Service (Upper School)\*
- \* Economics Club (Upper School)
- \* abstract. Art Club (Middle School)
- \* Safe Space (Upper School)\*
- \* Dance Club (Middle and Upper School)
- \* India Exchange Team (Upper School)
- \* Ink Literary Magazine (Upper School)

- Lego Robotics Club (Lower School)
- M.U.N. (Model United Nations) debate team (Middle and Upper Schools)\*
- Poetry Club (Upper School)
- Student Council (Middle and Upper Schools)
- Theater (Lower, Middle, and Upper Schools)
- Tournoi des Etoiles Soccer (Lower, Middle, and Upper Schools)
- Vox a capella singing group (Upper School)\*
- Yearbook (Middle and Upper Schools)

Note that we will be organizing the Lycée's second annual TEDx Talk in January and will accept proposals from all Lycée International students. Information will be posted on the ENT.

[lycee@americansection.org](mailto:lycee@americansection.org)

01 34 51 74 85



**BRIAN BRAZEAU**  
Directeur



**ELÉONORE CABOT-MOREL**  
Assistante de Direction



**SKYE MACKENZIE**  
Directrice Primaire



**MARY DIARD**  
Directrice de Collège



**MARGARET JENKINS**  
Directrice Communication,  
Développement et Relations  
Extérieures



**MARINA PRUTEANU**  
Directrice des Finances  
et des Opérations



**LISA STEPHENS**  
Directrice des Admissions

# REJOINS UNE GRANDE ÉCOLE À LA RENTRÉE

## EDHEC INTERNATIONAL BBA



**#2 BBA en France** (classement  
*Le Point, Le Figaro et Challenges 2024*)



**#7 Business school en Europe**  
(classement *Financial Times 2024*)



**75% de mentions Bien et Très Bien au baccalauréat**



**35% des étudiants viennent de l'étranger**

« J'ai choisi l'EDHEC pour la renommée de l'école, son ouverture internationale, les opportunités d'expérience professionnelle et la qualité de son enseignement linguistique. »

### Perrine SBRAIRE

EDHEC International BBA, 2022  
MSc International Development,  
LSE, 2023

*Make an impact*

**BBA.EDHEC.EDU**



## Section britannique



(Higher Education and Careers Forum), the BFI Graduation Ceremony, and conferences.

Publishes the Guide de Rentrée, as well as the monthly e-newsletter. They can be found on the website [www.apeli.org](http://www.apeli.org) dedicated to the Lycée life and for all the sections. The APELI also helps with enquiries about school life.

APELI is a non-political, non-religious, non-profit association.

A very warm welcome to all new families and an equally warm welcome back to those returning after the summer break. You will have received details about the return to school (rentrée) by email in July but if you have any questions, please do not hesitate to send an email to [contact@britishsection.fr](mailto:contact@britishsection.fr). Please see our website for more information about our curriculum and extra-curricular activities

<https://www.britishsection.fr>

### APELI is the parents' association for students at the Lycée international.

#### Its aims are:

- To continually work on improving the school environment
- To enhance the international atmosphere of the school
- To defend the uniqueness of international education and the BFI

#### The APELI organisation:

Represents parents whenever necessary at the school: elected parents attend Conseils de Classe (PEC - Parent d'Elève Correspondant), Conseils d'Administration, Commissions Permanentes, Conseils de la Vie Lycéenne, Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, etc. APELI liaises between parents, the school administration and teaching teams.

Organises Lycée-wide events: The Open House "Journée d'Accueil" (JAC) (welcomes and provides information for new students and parents), the Carrefour des Etudes et des Métiers

In addition to our mainstream bilingual classes, the British Section also opens its doors to:

#### FRANCAIS SPECIAL (FS)

For each year group from UK Years 3 to 11, there is an intensive one-year French immersion class. Enrolled students follow both the French program and that of their national section. From Year 7 onwards, they are also taught one or two foreign languages. The aim is that French becomes the main language of instruction for all subjects other than National Section classes. Students have between 10-15 hours per week of French language instruction.

The following year, Français Spécial students may be admitted to the standard French teaching program either at the Lycée International site or at a partner school. This depends on the student's school results over the Français Spécial year and their demonstrated ability to follow a bilingual program. The teaching team and parent class representatives (PEC) will provide help and the necessary support for parents to track their child's progress. All round support is a vital element of success in this program.

**Fast-track class:** Created in 1993, this class is aimed specifically at motivated students with an excellent academic level. These children, although having received the basics of learning English in elementary school or in another structure, are not supposed to speak it fluently when they enter 6th grade, or to have lived in an English-speaking country, even if this may be the case for some of them.

The student's potential and motivation to achieve a bilingual English language level are the main selection criteria for this class. Parents' commitment and support for bilingual education, as well as their interest in the British education system and culture, will also be taken into account.

#### Seconde Accueil Class:

The "Seconde Accueil" class was created so that French-speaking students can integrate the British Section of the Lycée International in Secondary School and develop balanced bilingualism. Therefore, the teaching program has been designed for students learning English as a foreign language (LVA or LVB). The expected level for entry into the class is B2.

[contact@britishsection.fr](mailto:contact@britishsection.fr)



**JAMES CATHCART**  
*Directeur*



**VALÉRIE WOTLING**  
*Responsable Comptabilité*



**GILL STOREY**  
*Responsable des Admissions*



**CAROLINE GALLIÈRE**  
*Accueil et Assistante de Direction*



**SUSAN WOODWARD**  
*Directrice du Primaire*



CABINET  
**Descolas**  
DES LIENS DURABLES

VENTES  
SALES

GESTION LOCATIVE  
PROPERTY MANAGEMENT

LOCATIONS  
RENTALS

Deux agences immobilières à Saint-Germain-en-Laye\*

VENTES ET LOCATIONS  
34, rue du vieil abreuvoir  
contact@immobilier-descolas.com  
01 39 10 52 52

GESTION LOCATIVE  
1, rue de la Surintendance  
gerance@immobilier-descolas.com  
01 30 87 08 00



\*Two real estate agencies in Saint-Germain-en-Laye

www.immobilier-descolas.com

## Section chinoise



**APELI** 是圣日尔曼昂莱国际学校家长协会。  
协会目标为：

- 不断改善学校的教学和学习条件
- 保持国际化的精神
- 维护国际化教学特色及国际高中毕业证书(BFI)

协会代表家长参与学校的各项有关事务：

每个班的家长代表每学期参加班会，协会代表参加校董事会、常委会、公民意识与健康教育委员会、学生生活委员会、纪律委员会等。

确保家长与学校领导及教师团队之间的沟通和联系，协助学校及时解决日常教学组织中可能出现的任何问题：如教师

缺席、课程表更新、学年日程安排及活动的实施。

组织学校的一些重要活动，如：

学校节日、新生接待日（为学生及家长提供信息咨询）、学业论坛（提供关于高等教育方面的信息咨询）、家长教师见面会、职业论坛日（家长们向学生介绍各自职业）、校车安排、报告辩论会、为 6 月上旬结课的初中及高一学生安排校外活动、高三毕业典礼及国际毕业证书发放仪式、制定校园附近道路交通安全防护措施等。

与其他各家长协会共同承担音响管理员工资。

出版刊物《开学特刊》、《联络》、《视野》及《交通特刊》。

协会设有秘书处，并为有需要的学生及家长提供学生求学方面的咨询服务。学生及家长也可从协会网站上 ([www.apeli.org](http://www.apeli.org)) 获取有关学校生活及家长协会的各方面信息。

国际高中家长协会是一个独立的非营利组织，无任何政治、宗教及工会色彩。

### 圣日尔曼昂莱中文国际部

在汉语学习快速发展的形势下，中法政府合作于 2008 年在尚布尔西市拉沙丹丽埃小学开设了中文国际班，2011 年迁到圣日耳曼 Jean Moulin 小学、初中部设在 Les Hauts Grillets 初中。2015 年国际部高一的学生顺利升入圣日耳曼国际高中中文国际班。

国际部汉语语言老师由法国教育部委派，文学和中文数学老师由中国教育部（汉办）委派。

2024-2025 学年，通过笔试和口试，中文部录取了从小一到高三 156 名学生。学生们学习法国教育部规定的所有课程。小学一年级每周 3 学时中文课，其他年级每周 6 学时中文课。课程包括阅读、写作、诗歌、文化等等。初中和高中学生每周 9 学时中文课，其中包括 3 学时语言课、4 学时文学文化课和 2 学时中文数学课。从高二起，3 学时语言课中的 2 学时为了解世界课程。

初中毕业文凭上标有国际班初中结业 (SIC)，高中毕业会考的文凭上标有法国高中国际毕业文凭 (BFI)。

### APESC

中文国际部家长协会是非营利性协会，成立于 2011 年，会员包括了中文部所有的学生家长。APESC 对于保证和促进中文部的各项教育和文化活动的顺利进行，发挥着非常积极和重要的作用。

协会由委员会和家长志愿者组成的办公室管理，根据协会章程和内部规定，各位成员在新学年伊始的全体会员（中文部的学生家长）大会上选举产生。

如何加入家长协会：

[www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-la-section-chinoise-du-lycee-international-st-germain-en-laye](http://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-de-la-section-chinoise-du-lycee-international-st-germain-en-laye)

### 2025-2026 学年各校区开学资讯：

#### Jean Moulin 小学

2025 年 9 月 1 日：小学开学日，全体学生按课表上课。

#### Les Hauts Grillets 初中

初中学生入校时间安排请参考初中网站资讯：

<https://clg-hautsgrillets-st-germain-laye.ac-versailles.fr/>

#### Lycée International 国际高中

高中学生入校时间安排请参考高中网站资讯：

<https://lycee-international-stgermain.com/>

### 中文国际部部分会议及活动安排：

国际部网站：[www.sectionchinoise.fr](http://www.sectionchinoise.fr)

[sectionchinoise.li@gmail.com](mailto:sectionchinoise.li@gmail.com)



WENBING KIRCHMEYER

Directrice

01 39 10 94 57

## Section danoise



• uddriver forskellige publikationer som Liaisons-

### L'APELI er Lycée Internationals forældreforening, hvis formål er:

- at medvirke til at forbedre forholdene på skolen
- at fastholde og værne om skolens internationale profil
- at støtte den internationale undervisning og BFI-studentereksamen

### Foreningen APELI :

- repræsenterer forældrene i alle skolens instanser: Klasserådene gennem forældrerepræsentanter (PEC: Parents d'Elèves Correspondants), skolerådsbestyrelserne, det permanente skolenævn, Komitéen for sundheds- og borgersager (CESC), gymnasieelevrådet (CVL) og disciplinærrådet.
- Formidler kontakt mellem forældrene og skolens administration og lærere, står som samarbejdspartner ved f.eks. lærerfravær, ændring af skema, læreplaner, feriekalender.
- iværksætter tiltag, som er helt specifikke for Lycée International : velkomst- og informationsdag ved skolestart, studievejledningsforum, skole-hjem-møder, praktisk erhvervsvejledning med deltagelse af forældre og tidligere elever, skolebusnettet, forskellige konferencer og diskussionspaneler, tilrettelæggelse af lejrskoler og aktiviteter i juni efter undervisningens afslutning, BFI-dimissionsfesten samt diverse tiltag for at forbedre trafikikkerheden omkring skolen.
- betaler en del af skolens lyd- og lyspersoners løn sammen med skolens øvrige foreninger, herunder sektionerne.

Rentrée, Liaisons, Regard m.fl.

- På APELI-kontoret på skolen kan forældrene få råd og vejledning i alt, som vedrører elevernes skolegang. APELI har desuden en hjemmeside med relevante og jævnligt opdaterede informationer : [www.apeli.org](http://www.apeli.org).
- APELI er en selvstændig forening uden økonomiske interesser og uden politisk og religiøs tilknytning.

### Den Danske Sektion – velkommen til et nyt skoleår

Vi er meget glade for at byde alle – nye som gamle – velkommen til skoleåret 2025-26 og håber, at alle får en rigtig god skolestart og hurtigt falder godt til på skolen.

Vi værdsætter et godt samarbejde og er åbne for god dialog omkring jeres børns trivsel og skolegang, og derfor kan lærere og ledelse altid kontaktes, når der er behov.

Praktisk information og andet nyttigt om, hvad der sker på og omkring skolen finder I dels på Lycée Internationals hjemmeside: <https://lycee-international-stgermain.com> og dels på Den Danske Sektions egen hjemmeside: [www.sectiondanoise.dk](http://www.sectiondanoise.dk). Hjemmesiderne vil løbende blive opdateret med aktuel information.

Er du i tvivl om noget, kan du altid kontakte sektionen pr. e-mail: [sectiondanoise@gmail.com](mailto:sectiondanoise@gmail.com) eller telefon 0618430297 – vi hjælper altid gerne!

## Den Danske Sektion – støt dit barns dansksproglige udvikling

Sektionens vigtigste opgave er at give de bedste betingelser for jeres børns dansksproglige og -faglige udvikling, men vi kan kun løse opgaven med jeres daglige dansksproglige stimulering i form af kontakt med det danske sprog i alle dets former af læst, talt og hørt sprog. Det er en daglig 'investering', der hjælper jeres børns udvikling af deres danskfaglige kompetencer og deres forståelse af og tilknytning til dansk kultur. Det er vores fælles opgave og ansvar, at jeres børns tosprogede skolegang lykkes.

## Den Danske Sektions foreningsliv – vær med!

Som medlemmer af DDS's forening opfordrer vi alle forældre til at tage del i DDS's rige foreningsliv ved at bakke op om bestyrelsens arbejde og deltage i de mange hyggelige og festlige arrangementer, der afvikles igennem skoleåret. Du kan også engagere dig yderligere ved at blive en del af bestyrelsen. Der er mange opgaver, der skal løses, og vi er en lille sektion, så alle hjælpende hænder i løbet af skoleåret er mere end velkomne - ved fælles hjælp lykkes det altid at få lavet gode arrangementer og fester og få gjort DDS synlig på Lycée International

[sectiondanoise@gmail.com](mailto:sectiondanoise@gmail.com)



**MARGRETHE RØNNOW**

Directrice  
06 18 43 02 97



## Section espagnole



Administración, Comisión permanente, Comité de educación para la salud y la ciudadanía (CESC), Consejo de la Vie Lycéenne (CVL), Consejos de disciplina, Comisiones comedor y servicios a los usuarios, Comisión higiene y seguridad, Comisiones educativas, Comisiones presupuestarias y de ofertas de mercado.

- Mantiene el vínculo entre las familias, la Administración del Liceo y los equipos pedagógicos.

### APELI organiza:

La Jornada de Acogida (JAC), el "Carrefour des Etudes et Métiers" (CEM), la ceremonia de entrega de diplomas y las conferencias-debates. APELI les informa por medio de sus publicaciones: Guide de Rentrée, y la newsletter mensual, a las que pueden acceder vía la página [www.apeli.org](http://www.apeli.org). Esta página web está dedicada a la vida del Liceo y todas sus secciones internacionales. APELI está a su disposición e intenta resolver, en la medida de lo posible, sus dudas sobre la enseñanza de sus hijos.

### SECCIÓN ESPAÑOLA:

La Sección Española forma parte de los programas de la acción educativa española en el exterior. El Ministerio de Educación del Gobierno español

selecciona a los profesores por concurso público entre sus funcionarios. Por ser sección pública, la enseñanza es gratuita. La cotización de los padres a APASELI cubre otros gastos y cargas de la sección, como por ejemplo la administración y los gastos de secretaría, libros y servicio de biblioteca, actividades extraescolares...

### La Sección Española está implantada:

En el Lycée International, en todos los niveles, desde CP hasta Terminal.

En la École Schnapper desde CP hasta CM2.

En el Collège Marcel Roby en las clases de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.

La enseñanza de los alumnos de la Sección está regulada por acuerdos bilaterales francoespañoles y coordinada por la Consejería de Educación de la Embajada de España en Francia.

Es importante señalar que la enseñanza que reciben todos los alumnos de la sección es la misma. Los profesores imparten clase en todos los centros escolares. Los materiales, metodología y las actividades son comunes para todos los alumnos de la sección.

Además del responsable francés de cada clase, el profesor principal, un profesor de la Sección se encarga de la tutoría de nuestros alumnos en cada curso y en todo lo que se refiere a la enseñanza nacional. Las horas de atención a los padres de cada profesor tutor se comunican a principios de curso.

Los alumnos de Terminale que superen el BAC, y que además hayan aprobado las cuatro pruebas que corresponden a las materias impartidas en español, tienen derecho a solicitar el Título de Bachiller, que concede el Ministerio de Educación español.

La Asociación de Padres de Alumnos de la Sección Española (APASELI) se encarga de comprar y prestar los libros de texto a los alumnos. Además, colabora en el desarrollo y la organización de las actividades extraescolares propuestas por los profesores.

## Francés Especial (FS)

Los alumnos del Liceo Internacional reciben una educación en francés y una educación en la lengua de su sección. Desde 6<sup>e</sup> a 2<sup>nde</sup> también se imparten clases de una o dos lenguas extranjeras.

En cada nivel (de 10<sup>e</sup> a 2<sup>nde</sup>) una clase de FS agrupa a los alumnos no francófonos. En estas clases, el francés se enseña con la finalidad de que se convierta en la lengua de trabajo del alumno. Todas las asignaturas contribuyen a la consecución de este objetivo. Un ajuste del programa y de los horarios permite dedicar entre 10 y 15 horas semanales a la enseñanza del francés propiamente dicho.

A partir del año siguiente, el alumno puede ser admitido en una clase estándar en el Liceo Internacional o en uno de sus centros asociados. Esta decisión dependerá de su dominio del francés, de sus resultados en las otras asignaturas y de su capacidad para asumir una educación bilingüe.

Los padres encontrarán en el equipo pedagógico de la clase y de los padres PEC toda la información y la ayuda necesaria para el seguimiento de la escolaridad de sus hijos. Este seguimiento es un elemento esencial para la consecución de los objetivos educativos.

### Para más información, pueden consultar la web de la Sección Española:

<https://www.educacionyfp.gob.es/francia/seccion-st-germain-en-laye/portada.html>

[seccion.stgermain@educacion.gob.es](mailto:seccion.stgermain@educacion.gob.es)  
01 30 61 44 71



Directeur  
(en attente de nomination)



**CARI PIZARRO**  
Secrétaire

## Section italienne

**APELI**

L'APELI è un'associazione che rappresenta l'insieme dei genitori del Liceo Internazionale, di qualsiasi sezione.

**L'APELI, il vostro portaparola:**

Rappresenta i genitori in tutte le istanze dell'istituto: consigli di classe tramite i PEC (Parents d'Elèves Correspondants), Consiglio d'Amministrazione, Commissioni Permanenti, Comitato d'Educazione alla salute e alla cittadinanza (CESC), Consiglio di vita liceale (CVL), Consiglio di disciplina, Commissioni igiene e sicurezza, Commissioni educative, commissioni di gare d'appalto.

**L'APELI organizza:**

La giornata di accoglienza (JAC) qualche giorno prima di ogni rentrée scolaire, il Carrefour des Etudes et des Métiers (CEM) per l'orientamento agli studi e alle professioni, la Cerimonia di consegna dei diplomi per gli studenti che hanno ottenuto il Baccalauréat, diverse Conferenze-Dibattiti e pubblica la brochure Guide de Rentrée.

Troverete tantissime informazioni sul sito [www.apeli.org](http://www.apeli.org)

**Sezione italiana**

Integrata nel sistema scolastico francese, in un contesto plurilingue e multiculturale, la Sezione offre un insegnamento di lingua, di letteratura italiana, di storia e geografia, affine nei contenuti a quello delle classi corrispondenti del sistema scolastico italiano. Dalla sessione 2024 il diploma si chiamerà BFI (Bac Français International). L'offerta formativa della Sezione italiana è arricchita dalle attività curate dal

corpo docente in collaborazione con l'APESI (Association des parents d'élèves de la Section Italienne) che permette di sostenere i costi di alcuni progetti culturali, sotto la direzione della Dirigente Scolastica presso il Consolato d'Italia, Dottorssa Cristina Potenza.

**La segreteria della Sezione italiana**

(Ufficio B08 ATRIUM) sarà operativa da **28 agosto** con il seguente orario: lunedì, martedì, giovedì e venerdì dalle 8.45 alle 12.00 e dalle 14.00 alle 17.00. Mercoledì dalle ore 8 alle ore 12. Si riceve solo su appuntamento **APESI**

L'APESI organizza diversi appuntamenti per la rentrée 2025-26: **settembre: Caffè di benvenuto**, per le NUOVE famiglie della sezione. **E il Picnic di Sezione**, momento di scambio e condivisione dedicato a tutte le famiglie aderenti. **L'Assemblea Generale annuale dell'Apesi sarà ad ottobre.**

Durante l'Assemblea saranno eletti i nuovi membri del Consiglio di Amministrazione dell'Associazione e sarà votato il bilancio relativo all'anno scolastico 2024/25. È importante per tutti i genitori, particolarmente per i nuovi arrivati, partecipare a tale assemblea. La quota associativa che viene richiesta alle famiglie è destinata a coprire le spese della Segreteria di sezione (personale di segreteria, corrispondenza, fotocopie, materiale di consumo), l'acquisto dei libri per la cartella leggera e per la biblioteca italiana del Liceo e del Collège Les Hauts Grillets ed altre spese per varie attività didattico-educative, destinate a tutti gli alunni del Lycée International e del Collège Les Hauts Grillets, per le quali la Sezione non riceve finanziamenti da parte dello Stato italiano.

Tutti coloro che volessero collaborare alle varie attività della Sezione sono vivamente invitati a farsi conoscere. Per i nuovi arrivati, partecipare a tali attività può essere un modo per inserirsi più facilmente nel contesto internazionale in cui è collocata la Sezione Italiana, sia al Liceo che nella vicina scuola partner Les Hauts Grillets.

Coloro che desiderano più ampie informazioni sulla Sezione o sull'Apesi, possono rivolgersi a:

**Segreteria della Sezione Italiana**

- 01 30 61 90 75
- e-mail: [sezioneitaliana@sectionitalienne.org](mailto:sezioneitaliana@sectionitalienne.org)
- Sito internet: <http://www.sectionitalienne.org>

**Associazione APESI:**

- Presidentessa: Signora VALENTINA BARTOLI
- e-mail: [apesi@apesi.net](mailto:apesi@apesi.net)
  - sito internet: <http://www.apesi.net>
  - [www.facebook.com/groups/APESI](https://www.facebook.com/groups/APESI)

**Sito Internet del Liceo:**

<http://www.lycee-international.com>

**Le classi di Français Spécial.**

Le classi FS raggruppano gli alunni non francofoni ad ogni livello, dal CE1 (seconda elementare) alla 2<sup>nd</sup>e (secondo/ terzo anno di scuola media superiore). Gli studenti ricevono un insegnamento in francese e un insegnamento nazionale nella lingua della loro sezione. Dalla 6<sup>e</sup> (1<sup>a</sup> media) alla 2<sup>nd</sup>e, gli studenti hanno anche dei corsi in una o due lingue straniere.

Tutte le materie contribuiscono a questo insegnamento. Il programma e gli orari permettono di consacrare tra 10 e 15 ore settimanali all'insegnamento del francese. Lo studente FS può essere ammesso dall'anno seguente in classe standard. La decisione di passaggio in classe standard dipende dalla padronanza del francese, dai risultati scolastici nelle altre discipline e dalla capacità a seguire un insegnamento bilingue. I genitori troveranno presso l'équipe pédagogique della sezione, di cui è responsabile il Dirigente Scolastico, tutte le informazioni e l'aiuto necessario per seguire il percorso scolastico dei propri figli, elemento essenziale per la riuscita.

[sezioneitaliana@sectionitalienne.org](mailto:sezioneitaliana@sectionitalienne.org)

**ILENIA MELE**

*Coordinatrice de section*  
01 30 61 90 75

**PIERA POLIZZI**

*Secrétaire*

## Section japonaise



APELI は、リセ・アンテルナショナル全保護者を代表する在校生保護者によるアソシエーションです。このアソシエーションの目的は、学校生活の向上、リセ・アンテルナショナルの国際精神と特色ある教育の担保にあります。APELI は、新入生歓迎の日の他、高校生向け進路別ガイダンス、OIB ディプロム授与式などを主催しています。APELI に関する情報はこちらのウェブサイトをご覧ください。 [www.apeli.org](http://www.apeli.org)

### 日本セクション入学式 2025年8月30日土曜日 9時15分から(9時10分集合厳守)

入学式は日本セクションの生徒(MS・GS・CP・6<sup>E</sup>・2<sup>nde</sup>の児童生徒、また小・中学編入生)を対象としたものです。小学校体育館(Salle Polyvalente)で行います。式の後に入学記念の写真撮影も行います。入学式出席者は小学校体育館(Salle Polyvalente)前に集合してください。

### 新学期説明会 2025年8月30日土曜日 入学式後

入学式記念撮影の後、幼稚園MS、GS、小学校CP、その他学年の小学校編入生の保護者を対象とした新学期説明会を行います。学年ごとに会場と時間が異なります。8月30日は6Eと2ndeおよび中学編入生の説明会はありません。中学・高校の説明会は学期が始まってから行いますので、別途ご連絡いたします。

学年	時間	会場
幼稚園 MS / GS	写真撮影後から 11 時まで	幼稚園保育室
CP その他小学校編入生	10 時 30 分から 11 時まで	小学校 101 教室

### 始業

小学校フルタイム生：9月1日月曜日

幼稚園・小学校エクステルネ生：授業開始日(日本セクションの授業開始日)は、学年によって異なります。

学年	授業開始日	開始時間	授業日
MS	9月9日(火)	8時45分	火曜日午前/木曜日午後
GS	9月10日(水)	8時45分	水曜日午前/金曜日午後
CP	9月8日(月)	14時00分 (初日のみ)	月曜日午後/水曜日午前
CE1	9月8日(月)	8時45分	月曜日午前/木曜日午後
CE2	9月9日(火)	8時45分	火曜日午前/金曜日午後
CM1	9月9日(火)	13時30分	火曜日午後/金曜日午前
CM2	9月8日(月)	13時30分	月曜日午後/木曜日午前

小学校授業時間 午前8時45分から12時 / 午後13時30分から16時15分

中学校・高校の始業については Lycée International ウェブサイトでご確認ください。

[section.direction@li-sectionjaponaise.org](mailto:section.direction@li-sectionjaponaise.org)



**MASAKO MURANAKA**

Directrice

01 39 10 94 75  
ou 09 54 14 36 62



**KAZUMI ENDO**

Assistante

## Section néerlandaise



Een warm welkom aan alle families.

De APELI is de overkoepelende oudervereniging van alle leerlingen van het Lycée International met als doel:

- zorgdragen voor de leefomstandigheden binnen het Lycée International
- het waarborgen van de internationale sfeer op school
- beschermen van het specifieke karakter van het internationaal onderwijs.

### De APELI:

- Vertegenwoordigt de ouders binnen alle organen van de school: bij de rapportvergaderingen door de contactouders (PEC), in de Franse Medezeggenschapsraad (Conseil d'Administration en Commissions Permanentes), in de Commissie voor gezondheid en burgerschap (CESC), in de Leerlingenraad (CVL), in de Raad van Disciplinaire Zaken (Conseil Disciplinaire), in de Commissie van de schoolkantine (Commissions restauration et service aux usagers), in de Commissie voor hygiëne en veiligheid (Commissions hygiène et sécurité), in de Onderwijscommissie (Commissions éducatives), en in de Commissie voor aanbestedingen (Commissions d'appel d'offres).
- Verzorgt de contacten tussen de ouders, de Franse schoolleiding en het onderwijsteam.

### De APELI organiseert :

De jaarlijkse Welkomstdag (JAC), een informatiemarkt voor vervolgoedingen na het secundair onderwijs (CEM), de diploma-uitreiking en allerlei conferenties en debatten. De APELI verzorgt jaarlijks deze 'Rentrée' gids en meer informatie op de APELI website.

### Français Spécial (FS) klassen

De niet-Franstalige leerlingen (van groep 4 primair t/m 4 vwo secundair) worden in een Français Spécial-klas (FS) geplaatst. In één schooljaar worden deze leerlingen onder speciale begeleiding voorbereid alvorens in het normale Franse onderwijs te kunnen instromen. Daarnaast krijgen zij tussen de 6 à 8 uur per week lessen taal en literatuur en geschiedenis aardrijkskunde in het Nederlands.

In de FS-klas staat het leren van de Franse taal centraal. Alle vakken ondersteunen daarbij het leerproces van het Frans, waaraan meer onderwijstijd besteed wordt dan in een gewone klas. De overgangsbepaling naar deze klas is afhankelijk van de kennis en de beheersing van het Frans, van de behaalde resultaten in de andere vakken en van de capaciteiten.

[contact@sectionnl.fr](mailto:contact@sectionnl.fr)



**MONIQUE FRIPPIAT**

Directrice

01 34 51 13 31



**EMY BOSCH**

Responsable Administrative

## Section norvégienne



## APELI er skolens foreldreforening på Lycée International

## Hovedoppgaver:

- Stadig forbedre skolemiljøet og sikre barnas velvære
- Sørge for og fremme skolens internasjonale ånd.
- Bevare det unike internasjonale skoletilbudet og BFI-diplomet.

Hver seksjon har sin egen foreldreforening («Norlangue» for den norske seksjonen). I tillegg kreves det etter fransk lov at foreldrene er representert i den franske delen av under- visningen. Alle foreldre er derfor bedt om å delta i representantutvalget som holdes årlig i oktober. APELI's vedtekter krever at en representant fra hver seksjon skal utvelges av deres foreldreforening for å sitte i APELI's styre.

APELI (Association des Parents d'Elèves du Lycée International) har som formål å veilede elever og foreldre og forbedre livet på Lycée International. Foreningen har ingen politisk eller religiøs tilknytning. Denne foreningen er verken profittbasert, eller forbundstøttet.

APELI representerer foreldrene i alle nødvendige skoleinstanser: 'Conseils de classe' evaluering-smøter hvert kvartal via 'PEC'-foreldre (Parents d'Elèves Correspondants); 'Conseil d'Administration' Styremøter; 'Comité pour l'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)' instans som har fokus på pedagogiske prosjekter, helse og velvære; 'Conseil de Vie Lycéenne (CVL)' studentrådet; 'Conseil de discipline' ordensråd.

Gjennom hele skolegangen fungerer APELI som viktig kommunikasjonsledd mellom skoleadministrasjonen, elevene og foreldrene: for eksempel i forbindelse med forandringer i time-

planen, skolekalenderen, nye skoleprosjekter, skolebussrutene og sikkerhetskjøreregler rundt skoleområdet.

APELI står for flere større arrangementer som Åpent hus («Journée d'Accueil») i august, Studiemesse («Carrefour des Etudes et Métiers») i desember og BFI-seremonien for avgangselevne og deres familier i juli.

APELI publiserer «Guide de la rentrée» i september og «Regards» i juni.

For ytterligere informasjon holder APELI et kontor åpent på skolen, eller sjekk websiden [www.apeli.org](http://www.apeli.org) for all nødvendig informasjon om skolen. Her finner dere også informasjon om net-tverket av skolebuss i området.

## Norsk Seksjon:

Velkommen til Norsk Seksjon! Norsk Seksjon er en liten og tett sammenknyttet seksjon. Særpreget vårt er små klasser med tett oppfølging av hver enkelt elev. Foreldre, elever og ansatte hjelper hverandre og har åpen kommunikasjon. Seksjonens ulike arrangementer er sosiale møtepunkter, men gir også anledning for nye og gamle familier til å utveksle råd og erfaringer. Dugnadsånden er sterk i Norsk Seksjon og vi forventer at alle foreldre bidrar frivillig i løpet av skoleåret. Foreldrene mottar et dugnads skjema hver høst der man melder seg til oppgaver som passer. Første arrangement ut er Velkomstpiknik og foreldrefrokost. Nærmere informasjon om tid og sted kommer.

## Mottaksklasser (Français special -FS)

Français spécial-klassene (FS) er spesielle mottaksklasser med intensiv franskundervisning på hvert klassetrinn fra CE1 (2.kl.) til og med 2nde (Vg1). Elevene følger undervisning på morsmålet og fransk. Fra 6. klasse vil barna kunne velge ett, til to, tilleggsspråk.

FS-klassene er beregnet for elever som ikke mestrer fransk som undervisningsspråk. Målet for undervisningen er at man i løpet av skoleåret får elevene opp på et faglig nivå i fransk, som gjør

dem i stand til å følge en normal franskklasse det påfølgende skoleåret.

Opplæringen i fransk språk er progressiv, men følger en stadig raskere rytme. Da de øvrige fagene på timeplanen, f.eks. matematikk, også undervises på fransk, stilles det store krav til elevenes konsentrasjonsevner, arbeidsmetoder og tilstedeværelse.

Overgangen til en alminnelig fransk klasse det påfølgende året kan være krevende, men lærerne tar ofte hensyn til tidligere FS-elever de første årene. De fleste av elevene klarer denne utfordringen bra, mens noen trenger lengre tid.

For at barna skal lykkes, er foreldrenes oppfølging veldig viktig hele skoleåret. Foreldre vil kunne få informasjon og støtte via lærere og foreldrerrepresentanter, PEC.

## Section polonaise



Sekcja Polska w Saint-Germain-en-Laye jest sekcją publiczną, działającą od listopada 1998 roku i podlegającą polskim władzom oświatowym, które finansują jej funkcjonowanie i zatrudniają nauczycieli. Aktualnie Sekcja Polska funkcjonuje w trzech różnych szkołach na terenie Saint-Germain-en-Laye:

- Ecole Élémentaire Marie Curie
- Collège « Les Hauts Grillets »
- Lycée International

Nauka w szkole podstawowej trwa 5 lat i obejmuje klasy od CP do CM2 (odpowiednio „zerówka” do klasy IV szkoły podstawowej w systemie polskim). Uczniowie mogą kontynuować naukę w języku polskim przez kolejne cztery lata w collège, w klasach od 6ème do 3ème (odpowiednio V do VIII klasy szkoły podstawowej). Po ukończeniu nauki w

## Norlangue:

Norlangue er den norske foreldreforening som styrer og drifter Norsk Seksjon. Styreleder for skoleåret 2025-2026 er Viggo Handeland. Styret består ellers av Jon Pareliussen, Christian Johnsen, Lars Petter Lunden, Allison De la Fouchardière, Mette Dahle og Pål Hvistendahl. Norlangue har faste styremøter flere ganger i løpet av året. Den norske seksjonens foreldrekontakter er: Birgitte Møhlmann: [btrdesign@gmail.com](mailto:btrdesign@gmail.com) Allison De la Fouchardière: [landoyallison@gmail.com](mailto:landoyallison@gmail.com)

Foreldrekontaktene er tilgjengelige for spørsmål og informasjon om livet rundt skolen.

[section.nor@gmail.com](mailto:section.nor@gmail.com)



IDA STORSVE

Directrice  
07 77 96 20 61



Sekcji Polskiej na poziomie collège uczniowie mają możliwość kontynuowania nauki w Sekcji Polskiej Liceum Międzynarodowego.

Aby zostać przyjętym do Sekcji, kandydaci muszą zdać test z języka polskiego i osiągać bardzo dobre wyniki w nauce. Wszystkie programy nauczania przedmiotów nauczanych w Sekcji Polskiej są zatwierdzone przez francuskie Ministerstwo Edukacji Narodowej.

Nauka w Sekcji Polskiej oprócz wszystkich przedmiotów przewidzianych we francuskim programie nauczania, obejmuje tygodniowo od 6 do 9 godzin nauki w języku polskim. W zależności od poziomu nauczanie są to następujące przedmioty:

- nauczanie wczesnoszkolne,
- język polski,
- historia,
- geografia,
- wiedza o świecie.

## Czym jest APELI?

APELI to niezależne stowarzyszenie reprezentujące wszystkich rodziców uczniów Liceum Międzynarodowego w Saint-Germain-en-Laye, niezależnie od sekcji, do której uczęszcza ich

dziecko. Głównym celem APELI jest poprawa życia szkolnego uczniów, pielęgnowanie międzynarodowej atmosfery placówki oraz troska o specyficzny charakter nauczania.

#### Działalność APELI:

- Reprezentowanie rodziców w radach pedagogicznych (conseils de classe), Radzie Administracyjnej (Conseil d'Administration), Komisji stałej (Commission permanente), Komitecie ds. Edukacji zdrowotnej i obywatelskiej (Comité pour l'éducation à la santé et à la citoyenneté - CESC), Samorządzie Uczniowskim (Conseil de vie lycéenne), Komisji dyscyplinarnej (Conseil de discipline), Komisji żywieniowej, Komisji przetargowej oraz. Bezpieczeństwa i Higieny Pracy,
- Zapewnienie komunikacji między rodzicami, administracją liceum i kadrą pedagogiczną
- Organizacja wydarzeń: dni otwarte JAC, forum szkół wyższych CEM, uroczystość wręczenia dyplomów maturalnych BFI oraz wykłady i konferencje,
- Publikacja czasopism: "Guide de Rentrée", "Liaisons", "Regards", dostępnych na stronie internetowej [www.apeli.org](http://www.apeli.org). Strona zawiera również informacje o życiu społeczności liceum.

Stowarzyszenie jest otwarte na sugestie i pytania

### Section portugaise



A APELI é a associação que representa todos os pais dos alunos do Liceu Internacional, qualquer que seja a Secção a que pertencem. A sua missão é participar na melhoria das condições de vida escolar, preservar o espírito internacional da escola e defender a especificidade do seu ensino. A APELI é uma associação independente em termos políticos, religiosos ou sindicais e não está afiliada a nenhuma federação nacional.

A Apeli assegura a comunicação entre os pais, a administração do Liceu Internacional e as equipas pedagógicas. Organiza a Journée d'Accueil (JAC) (Dia

rodziców, a także stara się reagować na zgłaszane problemy.

#### Klasy FS

Klasy FS przeznaczone są dla uczniów niemówiących po francusku, którzy uczą się języka francuskiego jako języka obcego. Program nauczania jest podobny do programu nauczania w innych klasach, z tą różnicą, że niektóre przedmioty są pominięte lub realizowane w mniejszym wymiarze godzin, aby zwiększyć liczbę godzin języka francuskiego (od 10 do 15 tygodniowo). Przedmioty ogólne nauczane są w języku francuskim. Ponadto uczniowie uczą się jednego lub dwóch języków obcych a w ramach sekcji mają zajęcia z literatury oraz historii/geografii w języku ojczystym. Po ukończeniu klasy FS uczniowie mogą kontynuować naukę w jednej z klas liceum lub w szkołach partnerskich na zasadach ogólnego programu nauczania.

[sectionpolonaise.saintgermain@gmail.com](mailto:sectionpolonaise.saintgermain@gmail.com)



**AGNIESZKA SYGOWSKA - KALMUS**

Dyrektor szkoły  
06 52 69 10 80



de Receção), o Carrefour des Études et des Métiers (Encontro sobre Estudos e Profissões), a Cerimónia de Entrega dos Diplomas e conferências-debate.

#### A Secção Portuguesa

É uma Secção pública da responsabilidade do Estado Português, o qual nomeia os professores e define os programas. O ensino, tal como em Portugal é gratuito, ficando os livros e o material escolar a cargo das famílias.

A Secção Portuguesa, criada em 1973, escolarizou no ano letivo 2024-2025, 406 alunos de diferentes nacionalidades, nos três pólos que a constituem:

- Lycée International (níveis: Maternelle, Primário, Collège e Lycée) em Saint Germain-en-Laye

- Collège Pierre et Marie Curie (nível Collège) na cidade de Le Pecq

- Ecole Normandie-Niemen (nível Maternelle e Primário) também em Le Pecq

Os alunos dos pólos exteriores vêm frequentar o nível Lycée no L.I., para obterem o Baccalauréat Français International (BFI).

Como todos sabem o L.I. é uma escola diferente, com uma riqueza de estruturas única e inovadora, mas, por isso mesmo, complexa e exigente.

É fundamental que os Pais participem nas reuniões de informação que seguirão ao longo do ano letivo para tentarem obter o maior número de informações que contribuam para a adaptação e o sucesso escolar dos alunos.

É também importante que descubram a melhor maneira de tirar proveito da riqueza e diversidade da escola, participem e se impliquem nas diferentes atividades culturais e educativas.

Formulamos votos para que o ano escolar seja muito proveitoso para todos os alunos e suas famílias.

*O Diretor da Secção – Luís Filipe Pedrosa*

A Associação de Pais dos Alunos da Secção Portuguesa (APASPLI) saúda calorosamente todas as famílias dos alunos que integram a Secção Portuguesa, especialmente aqueles que estão a ingressar pela primeira vez no Liceu Internacional. Sejam todos muito bem-vindos!

A APASPLI é composta por todos os pais cujos filhos frequentam a Secção Portuguesa. Os membros do seu Conselho de Administração são eleitos durante a Assembleia Geral, na qual também é apresentado o balanço do ano anterior.

Os recursos provenientes das quotas do ano letivo 2025-2026 destinam-se a apoiar diversas áreas importantes, como o complemento do salário da Secretária da Secção, uma parte do salário do régisseur, a aquisição de todos os livros escolares dos alunos, materiais para as Bibliotecas, além de diversos recursos didáticos e equipamentos essenciais para a Secção Portuguesa.

A APASPLI também contribui para o financiamento de viagens, visitas de estudo e outros projetos pedagógicos, que enriquecem a experiência dos nossos alunos.

Agradecemos a colaboração de todos na regularização do pagamento das quotas, pois essa é uma condição fundamental para o bom funcionamento da Secção Portuguesa. Convidamos os pais interessados em colaborar ou que queiram obter mais informações a entrarem em contacto conosco pelo e-mail: [apaspli@outlook.com](mailto:apaspli@outlook.com).

Desejamos a todos um excelente ano escolar, repleto de aprendizagens, crescimento e boas experiências!

*Clarisse Tomé Duarte - Presidente APASPLI*

#### As turmas de Francês Especial (FS)

De CE1 à Seconde (2º ao 10º anos de escolaridade) os alunos não francófonos integram as turmas de Francês Especial.

Estes alunos recebem um ensino nacional na língua da Secção. De Sixième à Seconde (6º ao 10º anos) os alunos estudam, além disso, uma ou duas línguas estrangeiras.

Nestas turmas de FS, a língua francesa é ensinada de forma a tornar-se a língua de trabalho do aluno. Todas as matérias contribuem para a aprendizagem do francês. O programa da turma é organizado de forma a consagrar 10 a 15 horas semanais ao ensino do francês propriamente dito. No ano seguinte, o aluno pode ser admitido numa classe normal no LI ou numa das escolas associadas.

A decisão de passagem para a classe normal dependerá do seu domínio do francês, dos resultados nas outras matérias e da sua capacidade para seguirmo duplo ensino.

Os Pais poderão contactar a equipa educativa da turma e os pais PEC para obterem todas as informações e as ajudas necessárias para acompanharem a escolaridade dos seus filhos. Esse acompanhamento e apoio é fundamental para o sucesso escolar dos alunos.

[contact@sectionportugaise.com](mailto:contact@sectionportugaise.com)



**LUÍS FILIPE PEDROSA**

Directeur  
01 34 51 53 57



**ISABEL PATRICIO**

Secrétaire

## Section russe



преподавательским составом.

**Ассоциация АПЕЛИ организует:**

- День встречи - La Journée d'Accueil (JAC), перед началом учебного года,
- Форум по профориентации - le Carrefour des Études et des Métiers (CEM),
- Церемонию вручения дипломов BFI выпускникам лицея - la Cérémonie de remise des diplômes,
- Различные конференции и дебаты.

**Ассоциация АПЕЛИ постоянно информирует вас через свои издания:**

- Guide de Rentrée
- Regards – журнал, представляющий события прошедшего учебного года.
- Liaison – информационный интернет-ресурс, посвященный жизни Международного лицея, доступный по адресу [www.apeli.org](http://www.apeli.org).

**АПЕЛИ** – «Ассоциация родителей учеников международного лицея» представляет интересы родителей учеников всех секций международного лицея.

Цели ассоциации АПЕЛИ:

- Участие в процессе улучшения условий учебы и общей атмосферы лицея;
- Поддержание интернационального духа лицея;
- Защита и укрепление уникальной специфики обучения и диплома BFI.

АПЕЛИ – независимая, неполитическая и нерелигиозная ассоциация, не связанная с какими-либо федеральными национальными объединениями.

**Ассоциация АПЕЛИ, ваш официальный представитель:**

- Представляет интересы родителей учеников лицея на всех уровнях: в педагогических советах – через родителей PEC (Parent d'Élève Correspondant), в Совете Управления Лицея (Conseil d'Administration), в Постоянной Комиссии (Commission Permanente), в Комитете по образованию (CESC - Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté), в Совете жизни школы (CLV - Conseil de la vie lycéenne), в Совете по дисциплине (Conseil de Discipline), в Комиссии по питанию (Commission restauration et service aux usagers), в комиссии по гигиене и безопасности (Commission hygiène et sécurité), в комиссиях по образованию (Commissions éducatives), в комиссиях по тендерам (Commissions d'appel d'offres).
- Обеспечивает связь между родителями, французской администрацией международного лицея и его

Ассоциация АПЕЛИ остается с вами на связи и старается наилучшим образом ответить на вопросы, касающиеся обучения ваших детей.

**День встречи «La Journée d'Accueil»** перед началом учебного года 2025-2026 состоится **в субботу 30 августа 2025 года.**

Родители смогут получить информацию о Международном лицее, школьном транспорте и других ассоциациях учреждения.

**РУССКАЯ СЕКЦИЯ**

Русская секция Международного лицея была открыта в 2010 году и приняла свой первый класс уровня лицея - Seconde (аналог 9-го класса по российской системе образования). С 2012-2013 учебного года в секции уже были представлены все три класса уровня лицея – Seconde, Première и Terminale (9-й, 10-й и 11-й классы)

Начало 2017-2018 учебного года ознаменовалось открытием класса Русской секции в коллеже-партнере Марсель Роби города Сен-Жермен-ан-Ле. Был успешно проведен первый набор учеников уровня

bème Русской секции (аналог 5-го класса средней школы по российской системе образования).

С 2020-2021 учебного года обучение проходит во всех классах коллежа: bème, 5ème, 4ème и 3ème (5-й, 6-й, 7-й и 8-й классы по российской системе образования).

На сайте русской секции <http://section-russe.com> вы найдете всю необходимую информацию о двойном образовании в международном лицее, о правилах приема в секцию, о наших внешкольных культурных мероприятиях, а также фотоальбомы.

**Секретариат Русской секции**

Расписание работы: понедельник 9ч00-14ч00, среда 9ч00-15ч00, четверг 9ч30-14ч30.

Телефон 01 39 10 94 71

Электронная почта: [secretariat@section-russe.com](mailto:secretariat@section-russe.com).

Ассоциация родителей учеников русской секции «АПЕСЕРЛИ»:

- Существует, как и во всех остальных секциях лицея, и объединяет родителей всех учеников секции.
- Представляет интересы родителей учеников перед руководством секции и лицея.
- Активно участвует во внешкольной жизни секции и всего лицея.

- Взаимодействует с другими ассоциациями лицея, участвует в их мероприятиях, а также в общелицейских праздниках и ярмарках.
- Участвует в организации различных культурных внеклассных мероприятий для учеников секции.

Мы приглашаем всех родителей учеников принимать активное участие в жизни русской секции и ассоциации. Вся информация рассылается по электронной почте регулярно.

Взаимодействие всех структур лицея: педагогического коллектива, членов родительского комитета (родители PEC) и ассоциации родителей секции является важнейшим элементом для успешного обучения наших учеников.

Сайт Международного Лицея: <http://www.lycee-international.ac-versailles.fr>

[secretariat@section-russe.com](mailto:secretariat@section-russe.com)



**SOFIYA KOSHKINA**

Directrice  
01 39 10 94 71



**NATALIA KLIMKO**

Secrétaire



## Section suédoise

**APELI:s mål är att**

- medverka till att ständigt förbättra de materiella villkoren på skolan
- bevara den internationella andan
- värna om den internationella undervisningen samt om BFI-examen

**Vår förening****Representerar föräldrarna i skolans alla instanser:**

Betygskonferenser (via PEC), Lycéets styrelse, Lycéets ledningsgrupp, CESC (kommittén för fostran till hälsa- och samhällsansvar), CVL (gymnasiets elevråd), Conseil de discipline (disciplinnämnd - fungerar som länk mellan föräldrarna), Lycéets administration och lärare, uppmärksammar faktorer som uppstår vid lärarfrånvaro, schemaändringar, läsårsplanering och införande av nya kursplaner.

**Organiserar viktiga evenemang för Lycéet:**

Journée d'Accueil, Forum des Etudes (ett forum om högskolestudier), föräldramöten, yrkesvägledning för eleverna (föräldrar berättar om sina yrken), skolbussnät, föredrag och debatter, BFI-ceremoni med diplomutdelning, förebyggande aktioner för trafiksäkerheten runt skolan.

**Publicerar föreningens tidskrifter:**

*APELI Guide*, och *News-letters*. På APELIS sekretariat ges vägledning och svar på frågor rörande barnens skolgång. På APELIS hemsida [www.apeli.org](http://www.apeli.org) finns information om Lycéets

vardag och föräldraföreningen. APELI är en politiskt, religiöst och fackligt oberoende idéell förening.

**Section Suédoise**

Detaljerad information om skolstarten läggs ut på sektionens hemsida :

[www.sectionsuedoise.com](http://www.sectionsuedoise.com)

Vi öppnar kontoret efter sommaruppehållet tisdagen den 26/8-2025.

Välkomna till Öppet hus lördagen den 30/8 kl 9-12. Informationsmöte för nya familjer i sal 204 i primairebyggnaden kl 9.30-10.30. Därefter blir det fika för nya och gamla familjer ute på collèges skolgård.

**Tillsammans med Svenska Sektionen gör vi allt för att Era barn ska lyckas !****Eva Stenberg och personalen**

[admin@sectionsuedoise.com](mailto:admin@sectionsuedoise.com)

06 40 48 08 42



**EVA STENBERG**

*Directrice*



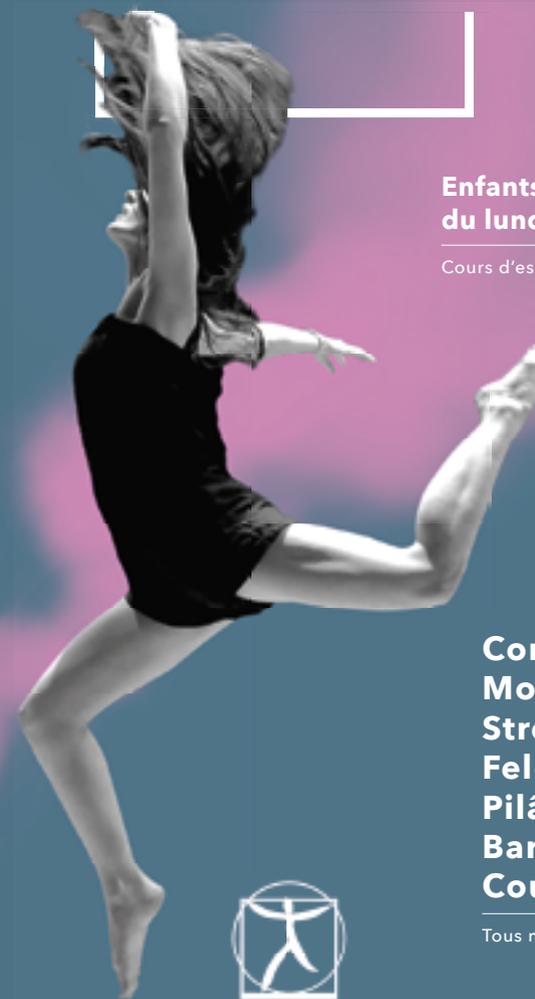
**ELISABETH CLAESSION**

*Responsable Administrative*

Directrice  
Frédérique Laillet-Bernard

# DANSE

## À SAINT GERMAIN-EN-LAYE



**Enfants, Ados, Adultes  
du lundi au samedi**

Cours d'essai gratuit

**Contemporain  
Modern'jazz  
Stretching  
Feldenkraïs  
Pilâtes  
Barre au sol  
Cours séniors**

Tous niveaux



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Tel : 06 03 72 13 82 • [accordanse78@gmail.com](mailto:accordanse78@gmail.com) • [www.accordanse.fr](http://www.accordanse.fr)



@ACCORDANSE\_78

**PROCHE LYCÉE INTER**

Notes :



**APELI - Lycée International**

2 bis rue du Fer à Cheval • 78100 Saint-Germain-en-laye  
www.apeli.org

**VIVEZ LA MAGIE DE PARIS**

**À VÉLO**

**LE BON PLAN POUR EXPLORER LA CAPITALE**

**Vrais vélos Hollandais**

*Real Dutch City Bikes*

**Tours guidés & Locations**

*Guided bikes tours & Rentals*

**Équipe internationale**

*International team*



**Retrouvez nous à :**

Paris - New York - Nice - Bordeaux - Versailles - Lyon - Île de Ré - Bretagne



**Vous partez à l'étranger ?**  
*Moving abroad?*



LESCERCLES

L'agence immobilière avec cinq parents du Lycée dans son escadrille.

*The estate agency with five Lycée parents in their flock.*

[www.LesCercles.fr](http://www.LesCercles.fr)